

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE



L'ORGANE DE LA CAMPAGNE

Cultivateurs, Correzpondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

IIÈME ANNÉE VOL. III.

MONTRÉAL, JEUDI, 15 DECEMBRE 1870.

No. 7

SOMMAIRE du No. 7—15 Décembre, 1870.

Agronomie.

LA ROUTINE VAINCUE PAR LE PROGRÈS.—Première partie. Chapitre XXVIII. Lettre de Marcel à Delle. Éléonore. Réflexions sur l'agriculture et les agriculteurs, et sur l'influence de l'agriculture sur le bonheur et les bonnes mœurs des populations.....	97
SOINS A DONNER AU BÉTAIL PENDANT L'HIVER.—I. Nourriture. II. Eau. III. Abri. IV. Ventilation et propreté.—Un Abonné.....	99

Notes de la Semaine.

CONCOURS POUR LES TERRES LES MEUX TENUES.—Le programme pour les Fermes bien tenues, adopté par le Conseil d'Agriculture, le 2 février, 1870. Clauses absolues.....	100
EMPIERREMENT DES CHEMINS.—B. Benoit, M. P.....	102
CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.....	1-3
QUESTION ET RÉPONSE.—Dr. F.-X. Duplessis.....	103

Art vétérinaire.

DE LA COLIQUE CHEZ LE CHEVAL.—Un Médecin.....	103
---	-----

Colonisation.

COLONISATION ET COMMERCE DE BOIS.—PHILEMON WRIGHT.—I. Hull. Ses progrès. E. B. Eddy. Scieries de l'Outaouais. Exportation de bois aux États-Unis. Le pionnier du commerce de bois. II. Philemon Wright à Woodburn. Il visite le Canada à diverses reprises. Exploration de l'Outaouais. Il se décide à fonder un établissement à Hull. Obstacles et succès. III. Wright laisse Woodburn avec plusieurs familles. Difficultés du trajet le long de l'Outaouais. Rencontre imprévue d'un sauvage. Il devient le guide de l'expédition. Arrivée à Hull. IV. A l'œuvre. Erection de plusieurs maisons. Défranchement des sauvages à l'égard de la nouvelle colonie. Longs pourparlers concernant leurs droits. Voyage de Wright à Montréal à ce sujet. Les sauvages lui confèrent le titre de capitaine. V. Les travaux du défrichement. Voyages à Montréal et au Massachusetts. L'arpentage du canton de Hull. Octroi de terres. Récolte abondante en 1871. Nouveaux colons. Erection de plusieurs moulins.—Joseph Tassé.....	104
--	-----

Feuilleton.

LE CHEMIN DE LA FORTUNE.—La délivrance. Le retour.....	109
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	112

Pour la *Semaine Agricole*.

La routine vaincue par le progrès.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE XXVIII.

LETTRE DE MARCEL A DELLE. ÉLÉONORE.
—RÉFLEXIONS SUR L'AGRICULTURE ET LES AGRICULTEURS, ET SUR L'INFLUENCE DE L'AGRICULTURE SUR LE BONHEUR, ET LES BONNES MŒURS DES POPULATIONS.

Marcel profita d'une occasion pour envoyer à Delle. Éléonore, un petit souvenir qui lui fut très agréable et bien utile, et il lui écrivit la lettre qui suit, à l'adresse de son père, qui la lut et lui remit, en lui disant :
—Tiens, lis, tu verras que Marcel est un garçon d'esprit et de cœur, digne de l'affection de tous ceux qui le connaissent.

Cette lettre ne sera pas sans intérêt pour le lecteur.

“ Mademoiselle,

“ Depuis que je suis à l'école, j'ai déjà appris bien des choses ; mais plus je vais, plus je m'aperçois combien j'ai encore de connaissances à acquérir, pour posséder tout le savoir d'un bon agriculteur.

“ Lorsque j'étais chez mon père, en y réfléchissant, je me doutais bien que l'agriculture ne devait pas se borner à ce que nous faisons.

“ Les enfants qui n'apprennent ce métier que de leurs parents, qui eux-mêmes l'ont appris des leurs, sans que ni les uns ni les autres n'aient jamais fait aucune étude, ne peuvent pas avoir toutes les connaissances indispensables, pour demander à la terre tout ce qu'elle est susceptible de produire.

“ En général, dans chaque contrée, on ne se livre qu'à un seul genre de production, et souvent cette production n'est pas la seule qu'on pourrait obtenir. Il est utile de varier sa culture, en y introduisant des plantes nouvelles, et surtout fourragères ;

mais pour cela, il faut de l'étude et du savoir.

“ Je m'aperçois donc qu'un bon cultivateur doit apprendre beaucoup de choses dont je ne me doutais pas, avant mon entrée à l'école, et qu'il peut, lorsqu'il a l'instruction nécessaire, améliorer beaucoup son existence, et trouver l'aisance et le bien-être, là où il n'avait que fatigues et privations.

“ Lorsqu'on a appris à connaître tout ce que la terre peut produire quand elle est bien cultivée, on est tout étonné de voir que depuis tant de siècles on obtienne si peu d'elle, dans certaines contrées. Cette bonne mère est inépuisable, quand on sait la traiter comme elle doit l'être pour ne pas la fatiguer.

“ Autrefois, la culture de la terre était faite presque exclusivement par les paysans ignorants ; dès lors, les pauvres cultivateurs étaient peu considérés. Mais depuis que des hommes instruits, savants mêmes et haut placés, se sont livrés à l'étude et à la pratique de l'agriculture, ils lui ont fait faire de très grands progrès, et aujourd'hui les agriculteurs instruits, dignes de ce nom, sont considérés et honorés, et occupent un rang honorable dans la société.

“ En pouvait-il être autrement, Mademoiselle ? La profession de l'agriculture, n'est-elle pas la plus utile, la plus indispensable de toutes ? Elle nourrit l'homme, c'est beaucoup ; mais, en outre, n'est-ce pas elle qui fournit à l'industrie toutes les matières premières, pour ses travaux ? Elle est donc la source première de la richesse des nations. Aussi serai-je fier, Mademoiselle, de pouvoir dire : je suis agriculteur.

“ J'ajouterai que c'est dans la carrière de l'agriculture que l'on trouve le plus de paix, de santé et de liberté, conditions sans lesquelles l'homme ne saurait jouir de tout le bonheur que Dieu permet de goûter sur la terre.

“ Des hommes éclairés qui ont reconnu que l'agriculture était un mé-

tier qui avait besoin d'études sérieuses et savantes, s'occupent sans cesse à découvrir les secrets de la nature, pour en tirer parti.

" Par exemple, ils ont acquis la connaissance et la conviction que la base de l'agriculture reposait sur la production des plantes appropriées à la nourriture du bétail, et que ce bétail, qui contribue si largement à la nourriture et au besoin des hommes, rendait à la terre, par les engrais, plus de fertilité que les plantes qui les nourrissent ne lui en prennent.

" Ils se sont attachés à découvrir ces plantes, à les placer dans les conditions les plus favorables à leur végétation.

" Là ne se sont pas bornées leurs études ; ils se sont occupés des soins à donner à la terre, pour la bien disposer à recevoir et à faire prospérer les semences qu'on lui confie ; ils ont étudié les animaux, afin d'accroître, par une nourriture convenable et des croisements bien entendus, certaines qualités des uns et diminuer les défauts des autres ; chaque jour, enfin, ces hommes utiles et éclairés découvrent dans l'amendement et l'assainissement des terres, des procédés qu'avant eux on ne soupçonnait même pas, et pour lesquels nous leur devons une grande reconnaissance.

" L'instruction, Mademoiselle, porte donc à observer des choses auxquelles, on aurait jamais songé sans elle. Vous concevez encore que le savoir n'a pas de terme, puisqu'on peut ajouter, tous les jours, à celui que l'on possède celui des autres.

" Tout cela est bien beau et bien attrayant, et je vous assure que lorsqu'on a commencé à étudier, on ne voudrait pas s'arrêter.

" Tout ce que je viens de dire est un peu sérieux pour une jeune demoiselle, et j'espère que vous en conclurez comme moi, que l'agriculture est une science qui élève l'homme vers son créateur, le rend utile à ses semblables, lui mérite leur estime, et lui permet de prendre dans la société, comme je l'ai déjà dit, le rang qui lui appartient.

" On a si bien compris, aujourd'hui, ce qu'a de noble, de grand, d'utile, la profession d'agriculteur, qu'un homme qui l'a embrassée avec connaissance de cause est à la hauteur de tous ceux qui s'occupent des arts, des sciences et de l'industrie.

" Je ne puis, toutefois, m'empêcher de convenir, avec un vif regret, que l'art agricole n'a pas encore fait un grand progrès, chez bon nombre de nos cultivateurs ; mais espérons que l'instruction et surtout les bons exemples se répandront peu à peu et que notre beau pays ne présentera plus qu'un sol parfaitement cultivé. C'est l'affaire du temps et j'appelle ce moment de tous mes vœux.

" Pour vous prouver, Mademoiselle,

que les femmes peuvent aussi prendre leur part dans les perfectionnements agricoles, je vous envoie la *Maison rustique des Dames*, ouvrage écrit simplement par une mère de famille, Mme. Cora Millet, qui habite la campagne depuis longues années, et qui a joint à ce qu'elle a observé et étudié elle-même tout ce qu'elle a pu apprendre des autres.

" Cet ouvrage est une réunion de tout ce que l'auteur a pu rassembler en fait d'instructions, pour une bonne ménagère de campagne, et comme elle espère que la jeune France agricole, qui se forme dans les écoles d'agriculture, voudra jouir de tous les avantages qui ressortent du savoir faire d'une habile ménagère, elle a réuni dans son ouvrage tout ce qui peut concourir au bien-être de la vie.

" Elle a aussi été guidée par l'esprit d'ordre et d'économie que doit posséder une femme sensée, dans quelque condition qu'elle se trouve placée.

" La *Maison rustique des dames* contient tout ce qui est nécessaire de savoir, pour organiser et conduire une maison, de manière à y trouver l'aisance et le bien-être, pour faire une bonne cuisine et même de bons desserts, pour soigner convenablement les animaux, qu'on a toujours en plus ou moins grand nombre, à la campagne, diriger une laiterie, engraisser des volailles.

" Vous y prendrez aussi une idée d'une culture éclairée, et surtout de celle qui a rapport à la basse-cour, domaine spécial de la ménagère de la campagne.

" Enfin, vous y trouverez une foule d'instructions qui vous seront très utiles ainsi qu'à ma bonne mère, qui est si heureuse de remplacer celle que vous avez perdue.

" Puisse cette ouvrage vous fortifier, mademoiselle, dans le goût que vous avez pour les occupations de la vie de la campagne en vous enseignant les moyens d'y trouver le bien-être et les joies qui appartiennent à cette douce vie !

" Je serais bien heureux, si je pouvais, à mon retour de l'école, vous retrouver encore, pour vous prouver, par la manière dont je conduirai la culture, que tout ce que je viens de vous dire est vrai et digne d'obtenir votre approbation.

" Vous savez que le petit Marcel a toujours mis son bonheur à plaire à sa charmante voisine ; le grand Marcel souhaite de pouvoir continuer à lui être de quelque utilité.

" Offrez, je vous prie, Mademoiselle, mes respects à monsieur votre père, et permettez-moi de vous présenter les hommages respectueux de celui qui sera toujours le plus dévoué de vos serviteurs.

MARCEL."

Lorsqu'Eléonore eut lu cette lettre qui l'avait bien intéressée, et je dirai même émue, elle demanda à son père la permission d'aller la lire chez Progrès, et d'y porter le livre qui l'accompagnait.

C'était un dimanche, il faisait beau temps, on venait d'arriver de la messe, et c'était au sortir de l'église qu'un marchand de l'endroit avait remis la lettre et le livre à M. Martineau.

Eléonore trouva Progrès et Marguerite chez eux ; elle leur lut la lettre qu'ils écoutèrent avec un vif intérêt.

Ils éprouvèrent une grande joie de voir que leur cher Marcel devenait savant, et qu'il avait de bien bonnes idées.

Eléonore leur montra la *Maison rustique des Dames*. Marguerite pensa d'abord que ce livre serait trop savant pour elle ; mais elle fut tout étonnée lorsque, après avoir cherché et lu avec Eléonore l'article des *vaches*, puis celui du *beurre*, puis celui des volailles, du pain, etc. ; elle vit qu'elle les comprenait très bien, que Madame Millet savait mieux qu'elle, tout ce qui a rapport aux affaires de la basse-cour.

Elle fut enchantée de voir qu'elle trouverait dans ce livre de nouvelles méthodes, qui vaudraient sans doute mieux que les siennes.

Progrès partagea la curiosité de sa femme, et il feuilleta aussi, lui, la *Maison rustique des Dames* ; et y trouva également de bien bons conseils pour lui.

Ils quittèrent cette intéressante lecture pour aller à vêpres, où ils retrouvèrent M. Martineau, qui restait souvent chez le curé jusqu'à ce moment.

Après vêpres, Progrès entra, avec M. Martineau, chez M. le Curé ; il avait grand envie de causer avec lui de la lettre de Marcel.

— Savez-vous, Monsieur, dit-il à son bon curé, que mon Marcel écrit joliment aujourd'hui, et qu'il commence à pas mal tourner une lettre :

— Mais, oui, répondit le curé, Marcel a compris toute l'importance de l'instruction ; il a compris qu'un jeune agriculteur qui sait bien son métier doit aussi savoir bien écrire et bien parler sa langue, et comme c'est un garçon qui a beaucoup de bon sens, il s'est livré à l'étude de tout son cœur.

M. Martineau fit ensuite les réflexions suivantes :

— Depuis que des savants se sont occupés de l'agriculture, ils lui ont fait faire de tels progrès, qu'ils lui ont rendu le rang qui lui appartenait, comme le dit si bien Marcel dans sa lettre.

Honneur donc à ceux qui la font prospérer par leur savoir et par leur fortune ! Car si le savoir et l'argent sont les mobiles des industries, ils le sont aussi de l'agriculture perfectionnée, et c'est par leur savoir que les

agriculteurs qui ne sont pas riches attireront l'attention des capitalistes, qui peuvent leur faciliter le moyen de tirer parti de ce savoir.

Malheureusement, en France, les industriels ont devancé, les agriculteurs dans le progrès, et les capitalistes qui ont confié leur fortune à l'industrie, se décident difficilement à la confier à l'agriculture, dont les avantages ne sont pas encore bien connus.

—Reconnaissons, ajouta M. le curé, que M. Mathieu de Dombasle, a donné un grand élan à la science agricole. et ses utiles et consciencieux écrits, ont jeté la lumière dans bien des esprits. Espérons donc que les connaissances agricoles se répandront de plus en plus dans toutes les classes de la société, et que les hommes sages verront qu'ils peuvent trouver pour eux, et pour leurs enfants, dans cette profession, la fortune, la gloire et le bonheur.

—Ah ! Messieurs, que vous parlez bien, dit Progrès à M. le curé et M. Martineau, que je suis joyeux quand je pense que mon fils va acquérir la science nécessaire, pour devenir un bon agriculteur, et que nous avons la chance d'avoir un peu d'argent pour améliorer nos cultures. Plus je vais, et plus je vois que vous m'avez donné de bons conseils, d'envoyer mes enfants s'instruire dans leur métier qui les retiendra à la terre, d'employer mon argent à faire des améliorations, plutôt que d'acheter quelques pièces de terre que j'aurais toujours mal cultivées sans argent.

Ah ! Monsieur le curé, que de remerciements je dois au bon Dieu de m'avoir donné assez de bon-sens pour suivre ces bons conseils !

—Oui, mon bon Progrès, vous devez vous applaudir d'avoir mis vos enfants en si bonne voie.

Hélas ! que de jeunes gens se perdent aujourd'hui, corps et âme, en abandonnant la terre pour les villes et les grands centres ! Les pauvres égarés ! en employant la même ardeur à la culture de la terre qu'ils déploient dans l'industrie, ils trouveraient ce qu'ils vont demander en vain aux villes !

Nous devons tous, nous, amis de nos semblables, chercher à retenir notre jeunesse dans le pays, à l'attacher à la culture.

Oui, mon cher Progrès, plus que jamais, je chercherai à insinuer, dans mes prêches, ces sages réflexions dans le cœur de mes paroissiens, comme vous le ferez par vos bons exemples, et Dieu nous bénira.

Deux ou trois bons cultivateurs de la localité qui cherchaient l'occasion d'entendre M. le curé et M. Martineau causer ensemble avaient suivi Progrès chez le bon Pasteur. Toute cette conversation les avaient étonnés et émus, ils se retirèrent bien décidés à faire de leurs enfants des cultivateurs.

Soins à donner au bétail pendant l'hiver.

Dans un climat comme le nôtre, sujet à de si grandes variétés de température, les soins à donner aux animaux de la ferme, acquièrent la plus grande importance aux yeux du cultivateur, et par conséquent exigent une large part de son temps et de son attention. L'on peut toujours être sûr que la stabulation des animaux pendant l'hiver, dans notre climat, leur sera, par elle-même, invariablement préjudiciable, si l'on n'y fait pas une grande attention.

I. Nourriture.

Un principe reconnu de tous, c'est que la vie et la croissance des animaux dépend de leur nourriture ; mais ce que l'on ne connaît pas aussi bien, généralement, c'est la nature des matières qui entrent dans l'estomac, pour entretenir la vie des animaux et leur donner une croissance profitable, c'est encore le procédé par lequel ces matières sont changées en sang, et finalement en graisse, en os, et en muscles.

Toutes les matières dont est composé le corps des animaux existent d'abord en principes dans la nourriture qu'ils consomment. En conséquence, le cultivateur intelligent doit avoir une certaine connaissance des qualités nutritives qui entrent dans la composition des différentes sortes de nourritures spécialement adoptées aux besoins variés des animaux de la ferme. Bien plus, il doit connaître les modifications à faire subir à la nourriture des animaux, et les soins particuliers à leur donner, advenant des circonstances et des cas particuliers. Le cheval, par exemple, a besoin d'une nourriture et d'un soin particuliers, suivant qu'on le destine au labourage, au charroyage, ou à la voiture légère. De même, le bœuf qu'on destine et qu'on soumet au joug doit être nourri et traité d'une manière bien différente de celui qu'on prépare pour la boucherie. En un mot, la nourriture et les soins seront basés et modifiés sur la variété de race, constitution, tempérament, et sur l'usage qu'on veut faire des animaux.

Ces remarques acquièrent surtout de l'importance quand il s'agit de la reproduction des animaux. La nourriture de la femelle, avant la parturition doit être spécialement adoptée aux besoins du fœtus, qui tire le matériel de sa constitution du sang, lequel est soumis lui-même, pendant la période de la gestation, à des changements nécessaires. Les composés de fibrine, d'albumine, de caséine, ou de légumine, etc., que l'on trouve, en plus ou moins grande quantité dans le bon foin, l'avoine, les fèves, les pois, le blé d'inde etc., sont natu-

rellement adaptés aux besoins du fœtus pendant la gestation. De même, les herbes ordinaires contiennent, les matières minérales, telles que le chlore, le soufre, le phosphore, le calcium, etc., nécessaire à l'entier et sain développement de la charpente du fœtus. On dit que la fleur de chaux mêlée à la nourriture des juments contribue parfaitement à la formation des os et des dents du fœtus.

Les différents ingrédients qui entrent dans la nourriture peuvent se diviser en deux classes : ceux qui forment la chair, et ceux qui entretiennent la chaleur. La proportion de ces deux sortes d'ingrédients doit être déterminée par l'expérience, comme aussi par la condition, l'âge de l'animal qu'on nourrit, et par la fin qu'on se propose en les nourrissant. Les chevaux, et tous les jeunes animaux, dans leur période de croissance, exigent une grande proportion des ingrédients qui contribuent à former la chair, lesquels se trouvent principalement dans l'avoine, le son et le bon foin, joints à un exercice suffisant pendant qu'on les en nourrit, afin de procurer un parfait développement des muscles, et d'assurer une constitution solide. Quant aux animaux qu'on se propose d'engraisser, on doit, au contraire, les tenir dans une condition aussi paisible que possible, puis que tout mouvement entraîne le dépérissement, et leur nourriture doit être riche en matières huileuses et saccarines ou sucrées. C'est ainsi que la graine de lin, mêlée en quantité modérée avec les navets devient éminemment nutritive pour les animaux qu'on destine à la boucherie. En principe général, un mélange judicieux de deux ou trois espèces de nourritures convenables est de beaucoup préférable à une seule sorte, quelque excellente qu'elle soit.

Le sel, en quantités modérées, distribué à certaines époques, aux animaux, tend à exciter la digestion ; mais il faut se garder de le leur distribuer en trop grande quantité, car on retarderait l'engraisement et la croissance des animaux ; l'expérience et l'observation seront donc, dans la plupart des cas, les meilleures règles à suivre pour déterminer la quantité qu'il faudra donner.

La régularité est un grand point à observer, dans la manière de distribuer la nourriture aux animaux. Quant une fois on a commencé à les nourrir à des intervalles réguliers, leur nature, comme celle des hommes, finit par exiger cette régularité ; et si on y manque, ils se laissent aller à un état de trouble, d'agitation, qu'ils manifestent par des mugissements et par le défaut de sommeil ; et dans cet état, il devient difficile de les entretenir en santé, et dispendieux de les engraisser. L'obligation

de la régularité devient surtout importante, quand il s'agit d'animaux que l'on veut engraisser, car il est de toute nécessité de leur distribuer ponctuellement leur nourriture au moins trois fois par jour.

II. Eau.

L'importance d'abreuver copieusement les animaux, et de choisir l'eau la plus saine, dans ce but, ne saurait en aucune manière être exagérée, et l'on ne peut l'apprécier justement que lorsqu'on pourrait être témoin des difficultés que surmontent, pour cela, ceux qui ont la charge d'animaux en pâturage dans les plaines de l'Australie ou dans certaines autres parties du monde.

Il est bien vrai que l'eau paraît plutôt abreuver les animaux que les nourrir ; mais il est certain qu'elle forme la plus grande partie de leur poids, et qu'elle joue un rôle indispensable dans l'économie de tous les êtres organisés.

L'étable sera donc construite ou arrangée de manière à permettre de procurer, en tout temps, une ample provision d'eau, et cela avec autant de régularité que pour la nourriture ; car l'irrégularité, dans ce cas, entraîne des conséquences aussi fâcheuses que lorsqu'il s'agit de la nourriture et de plus grandes encore, auxquelles la nourriture ne saurait suppléer, en quelque abondance qu'elle soit.

III. Abri.

Soumis comme nous le sommes à tant de variations de température, rien n'est plus important que l'obligation de protéger les animaux contre ces variations fâcheuses.

La température naturelle du cheval, du bœuf et des animaux en général et qu'on appelle chaleur du sang, est évaluée à 98° de Fahrenheit. Or, nos hivers donnant ordinairement une température beaucoup au-dessous du point de congélation, c'est à-dire 32°, et parfois même au-dessous de zéro, il est évident que les animaux perdent continuellement de chaleur du sang qui en entretient la vie. Et si cette perte n'était pas contrôlée, de quelque manière, par la force de la vie qu'on est obligé de leur entretenir, il est évident que cette vie cesserait aussitôt. La même remarque, mais dans un sens inverse, pourrait s'appliquer à la chaleur de nos étés ; aussi voyons-nous les animaux chercher à se mettre à l'abri d'une trop grande chaleur, avec autant d'avidité que lorsqu'il s'agit d'un trop grand froid. C'est donc une coutume tout à fait opposée aux intérêts des cultivateurs, et aux principes de vitalité des animaux que de les laisser sans abri pendant toute la saison des chaleurs.

La protection contre le froid chez les animaux n'est pas seulement nécessaire à la vie des animaux, mais

elle est encore dans l'intérêt de leurs propriétaires, et cela à un degré dont on ne se fait pas généralement une idée juste. Les courants froids baissent rapidement la température des corps vivants, et de cette manière, il faut que ces corps consomment une plus grande quantité de nourriture pour conserver le degré de chaleur requis par la nature, qu'il en faudrait s'ils étaient environnés d'un atmosphère plus chaude. En un mot, quand les animaux sont ainsi exposés au froid, une grande quantité de la nourriture qu'ils consomment, est dépensée purement pour entretenir un degré naturel de chaleur requise, lorsqu'autrement cette même nourriture se changerait en os, graisse et muscles.

De là donc la nécessité d'étables convenablement bâties pour protéger les animaux contre le froid. La raison de pauvreté, dans ce cas, ne saurait mettre à l'abri du reproche de travailler contre son intérêt, et de ne point comprendre les plus simples règles de l'économie. D'une manière ou d'une autre, avec une légère dose d'intelligence, une attention ordinaire, on peut construire, avec les ressources les plus faibles, un abri fort convenable aux animaux.

IV. Ventilation et propreté.

En insistant si fortement sur la nécessité de la chaleur pour les animaux, en les protégeant contre les courants d'air froid, il faut bien comprendre que l'on doit s'arranger, pour cela, de manière à pouvoir admettre constamment, dans les étables, un air atmosphérique bien pure, sans laquelle les fonctions les plus salutaires pour le corps des animaux ne peuvent être accomplies. Dans notre pays, il est vrai, les animaux souffrent beaucoup plus d'une trop grande exposition à l'air que de l'habitude d'être tenus bien enfermés, mais cela ne saurait autoriser à les laisser privés, par une ventilation suffisante et prudente, d'un air pur qui leur est si nécessaire pour les fonctions de la vie. Les moutons sont peut-être, de tous les animaux de la ferme, ceux qui peuvent le plus avoir à souffrir du besoin d'air ; tandis qu'ils souffrent peu du froid pourvu qu'ils soient tenus bien séchement, et soient logés spacieusement. En somme, tous les jeunes animaux exigent beaucoup d'exercice pour promouvoir le développement de leur corps ; tandis que les animaux que l'on veut engraisser doivent être tenus dans un espace aussi petit que peut le permettre leur santé, afin de ne point les exposer au dépérissement par trop de mouvements. Néanmoins, dans tous les cas, il faut de l'air pur.

La propreté, comme la pureté d'un air abondant, est de première nécessité, pour les animaux, pendant l'hiver ; et la dessus, la chose étant si gé-

néralement admise, il devient inutile d'insister longuement.

Il faut donc, avec régularité, et autant que le besoin l'exige, débarrasser les étables, au plus vite des excréments des animaux ; leur procurer souvent une bonne litière avec de la paille sèche ; et les essuyer et nettoyer au besoin.

La saison de l'hiver que l'on s'habitue ordinairement à regarder comme une saison de loisir, est loin d'en être une, quand on consulte l'économie et les intérêts les plus sérieux de la vie rurale.

UN ABONNÉ.

Nos remerciements à notre habile et bienveillant correspondant qui, nous l'espérons, continuera à donner un exemple que nous voudrions voir suivi par un plus grand nombre.

La Semaine Agricole.

MONTREAL, 15 DECEMBRE 1870.

Concours pour les terres les mieux tenues.

Nous avons prié tous nos confrères de la province de Québec de publier les notes suivantes :

Notre Législature locale s'est occupée depuis son organisation de questions de première importance pour l'avancement matériel de cette Province. L'ouverture de nouvelles communications au moyen des voies en bois, les avantages immenses offerts aux colons, les efforts faits pour nous attirer l'immigration étrangère sont des œuvres qui laisseront des traces durables dans l'histoire de notre pays. Mais une mesure qui prime toutes les autres est celle qui tend à assurer les progrès de l'agriculture. En effet, à quoi serviraient les centaines de milliers de piastres affectées chaque année à l'avancement de la Colonisation, les énormes octrois en faveur de nos chemins à lisses, qui sont autant de moyens de colonisation, les dépenses considérables et les efforts faits pour attirer une nouvelle population, s'il fallait avouer, en fin de compte, que la culture de nos vieilles terres a cessé d'être suffisamment profitable et qu'en général, les revenus de nos cultivateurs n'excèdent guère la valeur de leur travail manuel. On a compris cette anomalie et le Conseil Agricole, choisi par notre gouvernement, tra-

vaille énergiquement pour assurer les progrès de l'agriculture dans toutes les parties de la Province.

Depuis bien des années on demandait de toute part l'établissement de Fermes Modèles qui pussent servir d'exemples aux cultivateurs et leur enseigner à produire le plus possible au plus bas prix de revient. Trouver les hommes capables de donner ces exemples dans chacune des paroisses du pays semble presque impossible ; cependant, les prix offerts dès l'année prochaine pour les fermes les mieux tenues dans chaque paroisse et dans chaque comté, et les sages règlements qui établissent ce qui doit constituer une ferme vraiment bien tenue, feront certainement connaître au public quels sont dans notre pays les cultivateurs les plus avancés ; les rapports des juges chargés d'accorder ces primes élevées et ces titres si honorables établiront aussi les raisons pour lesquelles ces hommes doivent servir d'exemples aux autres cultivateurs de leur localité. On aurait donc trouvé le moyen d'établir des fermes comparativement modèles, et cela sans risques et sans déboires de la part du gouvernement. Inutile d'insister sur l'importance de cette mesure et sur l'immense portée de ses résultats, puisqu'on voit d'un coup d'œil ce que l'esprit d'émulation, renseigné par les livres et les journaux d'agriculture et les moyens d'instruction que le Conseil tient à répandre, assurera des progrès dans bien peu d'années. Mais ce résultat n'est possible qu'à une condition : il faut que les hommes de dévouement par toute la Province se mettent généreusement à l'œuvre pour aider le Conseil d'Agriculture à assurer le succès de cette mesure.

Chargé par le Conseil d'Agriculture d'une tâche très honorable mais bien difficile, celle de parcourir le pays pour faire part à nos confrères en agriculture des quelques renseignements que nous possédons dans cet art, et de donner en même temps les explications nécessaires pour le bon fonctionnement des concours proposés, nous nous permettons de demander à tous les amis de l'agriculture leur bienveillante assistance. Nous nous proposons de visiter sous peu les chefs-lieux des comtés pour y rencontrer les membres des sociétés d'agriculture et les autres intéressés qui

voudraient bien nous faire l'honneur de s'y trouver, au jour de notre passage qui leur sera indiqué d'avance. Mais comme il serait impossible de visiter chaque paroisse et qu'il est cependant très désirable de voir ces concours s'établir dès l'an prochain dans chacune d'elles, nous prenons la liberté de faire appel aux hommes d'intelligence et de dévouement dans toutes les paroisses du pays pour qu'ils s'intéressent à organiser dès à présent ces concours. Les conditions en sont très-simples. Les sociétés d'agriculture de comté offriront l'année prochaine cinq prix, savoir : \$50, 40, 30, 20 et 10 pour les terres les mieux tenues dans le comté. Le conseil désire en outre qu'elles offrent également plusieurs prix pour les terres les mieux tenues dans chaque paroisse. La somme octroyée par le gouvernement pour chaque comté se monte à \$650, moyennant une souscription de \$266 (à peu près.) Ces sommes réunies qui équivalent à \$916 couvriront non-seulement les \$150 offertes en primes de comté mais laissent encore \$766 pour les prix à offrir dans chaque paroisse et pour les dépenses incidentes. En supposant six paroisses par comté on pourrait donc offrir facilement dans chaque paroisse des prix au montant de \$40 à \$50, qui seraient divisées selon les circonstances. Ce qu'il faudrait faire serait de trouver dans sa paroisse dix personnes qui, étant devenues membres de la société d'agriculture du comté, se prépareraient dès à-présent à concourir pour la prime et pour le titre de meilleur cultivateur de sa paroisse et peut-être de son comté.

Les seules conditions absolues du concours sont les suivantes : Que les terres n'aient pas moins de 60 arpens en culture, à moins qu'on ne fasse une classe séparée pour celles qui ont de 20 à 60 arpens, et que l'on cultive un demi-arpent de légumes autres que les patates, afin d'assurer au bétail une meilleure nourriture pendant l'hiver. Il est clairement entendu que ceux qui concourront pour les prix de paroisses ne seront pas exclus du concours pour les terres les mieux tenues dans le comté. Comme les règlements ci-annexés, passés par le conseil pour guider les juges dans leur décision quant au mérite relatif des différentes cultures, sont très- importants et qu'ils méritent d'être étu-

diés à fond par tous les intéressés, nous les reproduisons ici.

Le programme des concours de Fermes Modèles.

Toute la presse du pays a été priée de reproduire le

PROGRAMME POUR LES FERMES BIEN TENUES, ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'AGRICULTURE, LE 2 FÉVRIER, 1870.

On comprendra que pour concourir il n'est pas indispensable de pratiquer tout ce qui est recommandé dans les douze premières clauses ; mais les prix seront donnés à ceux qui s'en rapprochent davantage.

10. Système de rotation de six à dix ans.

20. Les différentes soles séparées par des clôtures, et communiquant aux étables par une allée ou autrement pour le passage des animaux. Les parties de la ferme *en bois debout* n'entreront pas dans le système de rotation.

30. Clôtures en bon ordre.

40. Fossés et rigoles en bon ordre.

50 Point de roches ou de mauvaises herbes dans les champs. Les mauvaises herbes le long des clôtures seront coupées.

60. Bétail proportionné à l'étendue de la ferme, et bien tenu : au moins une tête de gros bétail pour chaque quatre arpents, quatre moutons comptant pour une tête de gros bétail.

70. Etables, porcherie, laiterie, grange, bergerie, cours, instruments aratoires commodes, en bon ordre, et améliorés.

80. Engrais bien préparés et bien conservés.

90. Bon pâturages, succédant ordinairement dans la rotation aux prairies.

100. Grande étendue de prairies : paccages et prairies devront former au moins la moitié de la ferme en culture.

110. Une des soles, ou au moins la vingtième partie de la ferme en culture, sera en légumes ou plantes sarclées, et cette partie devra changer chaque année.

120. Chaque sole sera en bon état de reproduction.

130. A chacune des onze premières conditions du programme les juges alloueront, pour motiver leur jugement, dix points ; et en faisant l'examen d'une ferme ils retrancheront une partie ou la totalité de ces dix points, suivant que la condition sera plus ou moins ou point du tout remplie.

Quant à la douzième, ils alloueront à chaque sole un nombre égal de points, de manière à former toujours, quelque soit le mode d'assolement, le nombre de cinquante : et ils con-

serveront ou diminueront le nombre de points attribués à chaque sole, suivant l'état de production.

140. Dans les comtés où se cultivent les légumes ou le foin sur une grande échelle, où dans lesquels se trouvent des pâturages permanents, ou des terres impropres aux légumes, les conditions du programme pourront être modifiées par les directeurs des sociétés d'agriculture, avec l'autorisation du conseil d'agriculture.

CLAUSES ABSOLUES.

150. Ne pourront concourir que les terres d'au moins 60 arpents en culture. Mais il sera loisible aux directeurs de former, moyennant l'autorisation du Conseil, deux classes pour les concours : celle de grandes fermes comprenant au moins 60 arpents, et celle des petites fermes comprenant au moins 20 arpents en culture.

160. Les concurrents devront cultiver au moins un demi-arpent de légumes, en sus de patates, sous peine d'être mis hors de concours.

170. Celui qui aura eu le premier prix pour une terre bien tenue, ne pourra plus concourir que dans une classe supérieure, ou dans un concours ouvert à plusieurs comtés.

180. Les prix pour les terres bien tenues seront comme suit : \$50 pour la 1re, 40 pour la 2de, 30 pour la 3me, 20 pour la 4me, 10 pour la 5me.

190. Quand il y aura deux classes, les directeurs régleront le nombre et le montant des prix.

200. Il y aura concours, en même temps, pour les terres les mieux tenues, et pour les pièces de grains et de légumes sur pied, comme ci devant.

Nous considérons la mesure que propose l'Honorable député du Comté de Chambly, comme une des plus importantes de notre Province ; car, pour assurer le succès de la colonisation, il faut d'abord rendre meilleure la position du cultivateur. L'amélioration des chemins, dans les anciennes paroisses, devrait certainement marcher de pair avec l'ouverture des chemins de colonisation. Nous serions heureux, si la Législature ne remettait pas plus longtemps une mesure de première nécessité ; car, par nos affreux chemins, nous nous montrons plus arriérés que les autres provinces de la Puissance qui, sous ce rapport, sont bien mieux partagées que nous.

EMPIERREMENT DES CHEMINS.

M. le Rédacteur,

La colonisation avance, grâce au gouvernement qui n'épargne rien pour la promouvoir,

grâce aux chemins de fer qui promettent de s'étendre sur tous les points importants du pays à la fois. Nous en sommes heureux. Mais nous nous permettons aussi de réclamer nos droits à participer au progrès général ; nous, habitant les seigneuries, nous exigeons que le gouvernement nous aide à améliorer nos chemins qui sont dans l'état le plus déplorable.

Les vallées du St. Laurent, du Richelieu, de l'Yamaska, etc., sont composées de terres glaiseuses ou d'alluvion, entrecoupées çà et là de savannes, le tout sur un plan uni, très difficile à égoutter. Au premier mauvais temps, le sol se détrempe et les chemins deviennent impraticables. De là, perte sérieuse pour le cultivateur qui se trouve isolé des marchés.

Le gouvernement aide libéralement à la construction des voies ferrées, vote et dépense des sommes considérables pour la colonisation. Rien de mieux, nous applaudissons des deux mains. Tout en continuant de travailler énergiquement à l'ouverture des terres nouvelles, qui se font aux dépens des vieilles paroisses, n'est-il pas à propos de songer à améliorer les chemins de ces dernières, qui se trouvent sous ce rapport inférieur à ceux des townships ?

Nous voulons bien payer pour les chemins de fer, nous voulons bien contribuer à défricher nos forêts, à ouvrir des chemins de colonisation, à bâtir des ponts, etc, mais que le gouvernement nous aide à macadamiser nos chemins ; que ceux qui profitent des travaux publics, nous remettent la dime de ce que nous payons pour eux. Nous faisons un pressant appel à ceux qu'il d'abord ont le bonheur d'être à proximité des voies ferrées, pour lesquelles nous payons autant qu'eux, sans en retirer les mêmes avantages et à nos amis des établissements nouveaux pour qui nos sacrifices n'ont pas été inutiles. Tendez-nous la main, si vous désirez que toutes les parties de la Province progressent également ?

D'ailleurs, la mesure que nous demandons peut être utile aussi à ceux d'entre vous, dont les terres sont placées dans les mêmes conditions que les nôtres, quoique, cependant, vos chemins sont généralement bons, grâce à l'élévation et à la nature du sol.

Le Gouvernement qui veut le progrès du pays, pourrait-il nous être opposé ?

Il ne le serait que si nos prétentions étaient exorbitantes, hors de proportion avec nos ressources. Or, que demandons-nous ?

Que le gouvernement garantisse l'emprunt des argents nécessaires à l'empierrement des chemins et une aide pécuniaire de tant par cent, sur le coût du chemin, proportionné aux ressources du trésor.

Le gouvernement ne court aucun danger de donner sa garantie puisque, suivant l'Acte de l'Empierrement des chemins de 1870, toute terre intéressée à un chemin, est responsable au premier degré, de tout emprunt contracté pour l'empierrement de ce chemin.

L'allocation que nous demandons peut être payée, sous forme de subside annuel de 2 par cent, pendant 28 ans, 1 par cent de moins pour les chemins à lisses de colonisation. que Le gouvernement paierait réellement le capital en payant ce subside de 2 par cent, qui

servirait d'amortissement, tandis que les intéressés n'auraient à payer que l'intérêt pendant le même laps de temps. Au bout de ce temps nous aurions de bons chemins, qui en réalité, ne nous auraient rien coûté, puisque l'intérêt que nous paierions ne représente tout au plus que les frais d'entretien, avant l'empierrement.

En donnant un tel subside, le gouvernement doit-il craindre que, durant une période de 20 ans, il se macadamise une longueur assez considérable de chemins pour prendre un octroi que les finances de la Province, ne permettraient pas de rencontrer ? Est-il probable que la plus grande partie de nos chemins, soit empierrée durant ce temps ? Non, nous n'aurons pas cette chance là.

Un tiers au moins des chemins de la Province n'a pas besoin d'empierrement ; quant au reste, celui qui connaît l'apathie et la défiance générales pour toute entreprise extraordinaire, sait qu'il y a peu d'espérance que ce système réussira tout de suite. Il n'y aura que les gens entreprenants, qui réussiront, avec beaucoup de travail, à faire macadamiser les chemins près des villes, là où les chemins empierrés deviennent de jour en jour d'une absolue nécessité.

Chacun eut, d'après ses renseignements particuliers, faire ses calculs sur le nombre de milles de chemin qui seront empierrés avec l'aide des deux par cent ; je crois, que s'ils tiennent compte de la difficulté de partir de semblables améliorations dans nos campagnes, les plus exagérés même ne dépasseront pas ce que le gouvernement peut donner pour nos chemins.

Je suppose que nous macadamisions 1,000 milles de chemin à la fois, (je crains bien d'en mettre la moitié de trop), quelle serait la somme que le gouvernement aurait à payer en ce cas ?

1,000 milles de chemins à \$2,000 par mille coûtent \$2,000,000. Pour le fonds d'amortissement, les 2 par cent, le gouvernement aurait à payer annuellement la somme de \$40,000. A mon humble avis, ça ne dépassera jamais ce montant ; je crois plutôt que la part du gouvernement ne s'élèvera jamais à plus de la moitié de cette somme.

Sommes-nous trop exigeants de demander \$40,000 pour une amélioration qui suffirait à illustrer le gouvernement qui la tentera, pour une mesure devant augmenter d'un dixième la richesse publique ? Sommes-nous trop exigeants de demander \$40,000 quand on donne à la colonisation \$237,000 (subsides de 1870 ?)

Si le gouvernement craint d'être entraîné à des dépenses au-dessus de ses forces, rien n'empêche qu'il ne fixe un maximum comme il l'a fait pour l'octroi aux sociétés de colonisation.

Que le gouvernement s'empresse de prendre en considération une des mesures les plus importantes pour la prospérité du pays, et des plus populaires. Et si le gouvernement doute de l'opportunité de cette mesure, que messieurs les députés s'empressent de lui démontrer par leurs discours et par de nombreuses requêtes

de leurs constituants, que le peuple désire ardemment l'empierrement des chemins.

B. BENOIT.

St. Hubert, 30 nov. 1870.

M. P.

M. le Secrétaire du Conseil Agricole vient d'expédier la circulaire suivante :

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec,

Montréal, Décembre, 1870.

Ministère d'Agriculture et des Travaux Publics.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux dispositions de la loi d'Agriculture, les assemblées annuelles de votre Société devront se tenir dans le cours du mois de Décembre.

Pour votre gouverne, j'ai l'honneur de vous transmettre, avec la présente, copie des sections, 65, 66 et 67 de l'acte d'agriculture qui ont plus particulièrement rapport aux élections.

SECTION 65.—Une assemblée générale des membres de toute société d'agriculture de comté, ou dans les comtés où il n'y aura point de société, une assemblée pour la formation d'une société aura lieu dans le cours de Décembre de chaque année.

SECTION 66.—Cette assemblée sera convoquée par affiches ou criées aux portes des églises ou en un autre lieu public dans chaque paroisse ou township du comté, au moins cinq jours d'avance par ordre du président de la société, et dans les comtés non encore organisés en société d'agriculture, par ordre de préfet du comté, et celui qui aura ainsi convoqué la dite assemblée aura le droit de la présider jusqu'à l'élection du président.

SECTION 67.—A cette assemblée, la société élira un président, un vice-président, un secrétaire-trésorier et pas plus de sept directeurs, excepté dans les comtés composés de plus de sept paroisses, et où il y aura autant de directeurs additionnels qu'il y aura de paroisses au-dessus de ce nombre, qui tous ensemble formeront le bureau de direction de la dite société.

En vertu d'un amendement à la loi d'Agriculture, les Sociétés d'Agriculture sont obligées de transmettre à ce Bureau, le programme de leurs opérations pour l'année prochaine, le ou avant le 1er Février de chaque année; veuillez vous conformer à cette nouvelle disposition.

Les retours d'élection devront être adressés de suite au Bureau du Se-

crétaire du Conseil d'Agriculture, à Montréal.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGES LECLÈRE,

Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Q.

Société d'Agriculture du.....

ÉLECTION DE DÉCEMBRE, 1870.

Président,
Vice Président,
Secrétaire-Trésorier,

Directeurs

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7

(Signé)

.....
Secrétaire de la Société d'Agriculture du.....

N. B.—M. le Secrétaire voudra bien donner son adresse et la localité de son Bureau de Poste d'une manière intelligible.

On se rappellera que dans les comtés de plus de sept paroisses, la loi permet de nommer autant de directeurs qu'il y a de paroisse dans le comté.—[Réd.S. A.]

Question et Réponse.

St. Ferdinand, 28 Nov. 1870.

M. le Rédacteur,

Pourriez-vous me donner des renseignements sur l'avoine de Norvège? Cette avoine est-elle préférable à notre avoine sous tous les rapports? Quelle sorte de sol lui faut-il? Doit-elle être semée de bonne heure? Prend-elle bien du temps pour mûrir? Combien faut-il en semer dans un arpent de terre? Quel est le rendement par arpent? Enfin, je désirerais savoir si cette avoine mise dans un sol convenable paierait mieux que tout autre grain?

Veuillez Monsieur,

Obliger,

Votre dévoué, etc.,

Dr. F.-X. DUPLESSIS.

Comme les opinions sont fortement partagées sur cette question, nous serions heureux de la voir discutée de part et d'autre dans notre journal.

ART VÉTÉRINAIRE.

De la colique chez le cheval.

La colique (*mal de ventre*) se rencontre rarement chez le cheval: elle est le plus souvent causée par la présence d'une nourriture non digérée dans l'estomac, ou lorsque les intestins sont surchargés. De là l'on doit concevoir que l'indication d'un traitement raisonné est de donner des purgatifs, afin de dégager les organes digestifs du contenu qui les irrite. Ainsi, tout en éloignant la cause du mal, on le prend dans sa racine, et on est certain de sa guérison. Si, au contraire, on ne cherche qu'à soulager le mal en donnant des calmants (comme l'opium, &c.) on ne fait qu'engourdir la douleur, on n'éloigne pas la cause de la maladie, et tout probablement qu'il surviendra une constipation obstinée accompagnée d'une violente inflammation. Souvent des chevaux et des vaches meurent de cette manière. On devrait dès le commencement de la maladie administrer par la bouche un bon purgatif, et en même temps avoir recours au lavement. Le meilleur purgatif est une boulette composée de six drachmes d'Aloës des Barbades, deux drachmes de gingembre en poudre et vingt gouttes d'essence de carvi. Les lavements devront se composer d'eau chaude seulement à la dose d'un pot, répétés cinq ou six fois à de courts intervalles, selon le besoin.

Lorsqu'un cheval souffre des coliques, c'est une bien mauvaise pratique, c'est même être barbare que de le forcer à se tenir debout, ou à marcher. La même remarque s'applique aussi à l'atroce façon que l'on a généralement d'exercer son cheval lorsqu'il est sous l'effet d'un purgatif. On peut le faire marcher tranquillement avant que la médecine ait opéré, mais jamais pendant ou après son opération.

Si ceux qui sont assez cruels pour frapper leurs bêtes pour les forcer à marcher pendant qu'elles souffrent de la colique, ou pendant l'action purgative des remèdes, étaient, une seule fois, traité de la même manière, sous les mêmes circonstances, je crois qu'ils réfléchiraient assez, pour ne plus faire subir un pareil traitement au pauvre animal qu'ils ont sous leur soin.

UN MÉDECIN.

Jour ouvrier gagne dernier

Jour de fête dépensier.

Tels sont aujourd'hui qui ne verront pas de [main].

Trois jours de répit valent cent livres.

Le cœur fait œuvre par les longs jours.

Le jour n'est pas fait pour les aveugles.

Pour la *Semaine Agricole*.

COLONISATION ET COMMERCE DE BOIS.

PHILEMON WRIGHT.

I

Hull.—Ses progrès.—E. B. Eddy.—Scieries de l'Outaouais.—Exportation de bois aux Etats-Unis.—Le pionnier du commerce de bois.

Sur la rive nord de l'Outaouais, tout près de la Chute des Chaudières, s'élève le florissant village de Hull. Fondé par l'homme entreprenant dont ces pages sont destinées à rappeler le souvenir, il a été loin de toujours subir le vigoureux élan que celui-ci lui avait imprimé. Prenant d'abord son essor vers le progrès, il n'a pas rempli ensuite les promesses de développement qu'il semblait devoir réaliser. Aussi, tandis que la capitale actuelle grandissait sur la rive opposée d'une manière étonnante, Hull restait stationnaire et on désespérait presque de son avenir.

Mais ce village renaît aujourd'hui d'une nouvelle vie. Il croît comme par enchantement. Vu à un an de distance, il n'est plus reconnaissable, tant sa transformation est complète. On dirait d'une de ces villes de l'Ouest surgissant inopinément au milieu de la solitude, comme si elles n'étaient embryonnaires qu'un instant et avaient atteint de suite leur plein développement. Ça et là, sous les dômes verdoyants des pins et des cèdres, s'élève une foule d'habitations plus ou moins dégrossies et élevées précipitamment par l'artisan, qui accourt de toutes parts pour venir y gagner le pain de sa famille. Informes d'abord, elles font place bientôt à d'autres plus confortables et plus propres, qui seront un ornement pour la localité.

Depuis un an, le mouvement progressif a été remarquable. Les nouveaux arrivants se comptent par centaines. Presque tous des compatriotes, ils sont déjà en assez grand nombre pour ne pouvoir trouver tous place dans la magnifique et spacieuse église qui domine l'Outaouais, et dont le clocher élancé leur servira de point de ralliement, comme partout où il y a un groupe de Canadiens-français et de catholiques. Ce beau temple de la foi, en style roman, va remplacer la modeste chapelle consacrée surtout jusqu'ici à la vigoureuse population des chantiers à bois.

Ce développement est dû à l'extension du commerce du bois et surtout à un homme, dont le nom mérite d'être mis à côté du fondateur de Hull. M. Eddy, dont l'esprit d'entreprise est connu de tout le pays, s'est fait le continuateur de l'œuvre de M. Philemon Wright, et Hull lui doit une large dette de reconnaissance. Propriétaire d'immenses scieries, où des millions de pieds de bois sont manufacturés, d'une des plus vastes fabriques d'allumettes du continent, il emploie plus de mille hommes, femmes et filles. Doué du véritable génie industriel, ses opérations prennent incessamment de l'extension. M. Eddy a atteint le zénith de la fortune et a suppléé au capital qui lui manquait, au moyen seul de son énergie et de son infatigable activité. Il n'habite plus un modeste toit, mais un véritable palais, tout près du pont suspendu qui relie les deux rives de l'Outaouais.

A part ces manufactures, d'autres également considérables (1) sur les côtés nord et sud des chaudières sont

(1) Pour ne parler que des scieries de Hull, on a une idée de leur importance par le fait que les moulins de M. Eddy manufacturent annuellement trente millions de pieds de bois ; ceux de Wright et Watson, 25 millions ; Crandel, 12 millions ; Whitecombe & Cie, 5 millions.

En comptant les autres scieries du nord de l'Outaouais, la quantité de bois scié dépasse annuellement 160,000,000 de pieds et dans le cas fort probable où l'on construira la grande artère de chemin de fer du Nord, on calcule que, en prenant seulement trois piastres par mille pieds pour le transport de cette masse de fret, cela donnerait à la compagnie \$525,000.

mues par ces immenses pouvoirs d'eau que le génie de l'homme a si bien utilisés. La scie au tour véloce mord sans relâche d'énormes quantités de billots de bois et son cri strident va se perdre au milieu du mugissement de la cataracte. Des milliers de mains sont employées dans ces nombreuses manufactures, dont le chiffre se grossit tous les ans. On a une idée du mouvement ascendant du commerce de bois par le fait seul qu'au lieu de diminuer depuis l'abrogation du traité de réciprocité, notre exportation aux Etats-Unis n'a cessé d'augmenter dans une proportion considérable. En 1863, les provinces d'Ontario et Québec ont exporté aux Etats-Unis, 329,629,850 pieds de bois ; 361,657,750 en 1865 ; 485,352,840 en 1866 ; 533,729,220 en 1867 et 562,532,530 en 1868. Un droit énorme de vingt par cent a été imposé sur notre bois par le fisc américain, mais les statistiques officielles prouvent que ce sont les importateurs des états de l'Est qui ont payé entièrement ce droit, car le prix du bois n'a cessé d'augmenter depuis 1865.

Cette exportation est due en grande partie aux moulins de l'Outaouais. Ces scieries (2) ont peu d'égaux dans le monde entier et ceux qui les exploitent ont dû déjà pour les alimenter dépeupler une énorme partie de la région pinifère de la grande rivière. Ce commerce de bois est la principale industrie du pays, c'est lui qui a donné naissance à notre trafic déjà énorme et a surtout activé nos échanges avec l'étranger.

Le pionnier du commerce de bois est sans contredit Philemon Wright, que l'on a appelé avec raison le père de la vallée de l'Outaouais,—*the father of the Ottawa*,—car il a été un des plus zélés promoteurs de la colonisation dans cette importante région. Les notes (3) que j'ai recueillies sur sa vie m'ont paru, assez importantes pour les livrer au public. Elles serviront à faire ressortir une carrière peu connue, utilement remplie et digne d'être citée en exemple aux hommes en position d'encourager et développer l'industrie et la colonisation du pays.

C'est là l'objet principal de ces pages biographiques.

II

Philemon Wright à Wooburn.—Il visite le Canada à diverses reprises.—Exploration de l'Outaouais.—Il se décide à fonder un établissement à Hull.—Obstacles et succès.

Philemon Wright est né en 1760 d'une famille de cultivateurs. Ses parents habitèrent d'abord le comté de Kent, en Angleterre, mais, poussés par le désir d'améliorer leur sort, ils suivirent le courant qui entraînait déjà la race anglo-saxonne vers l'Amérique. Ils allèrent s'établir sur la terre classique des puritains, dans le Massachusetts, le plus ancien et le plus important des Etats de la Nouvelle Angleterre.

Philemon Wright s'occupa de culture durant plusieurs années à Wooburn. Il se maria de bonne heure et dès 1796, il avait à pourvoir à l'existence d'une nombreuse famille.

Décidé à changer de foyers en émigrant au Canada, où les chances d'avenir lui semblaient meilleures, ce *loyalist* Américain se rendit, cette même année, à Montréal, pour répondre à l'appel contenu dans la proclamation du Général Clarke. La future métropole du pays était

(2) J'ai déjà fait une longue description de ces nombreuses manufactures qu'on visite toujours avec intérêt.—(Voir *La Minerve*, 15 août 1869, édition hebdomadaire.)

(3) J'ai puisé beaucoup de renseignements dans le mémoire rédigé par Philemon Wright, sur la demande d'un comité de la chambre d'assemblée du Bas Canada, le 16 décembre 1820, et intitulé ; *An account of the first settlement of the township of Hull on the Ottawa river, Lower Canada*. J'ai mis aussi à contribution l'ouvrage de Joseph Bouchette : *British Dominions in Canada* ; *Three years in Canada* par McTaggart ; *Tableau politique et statistique des Deux Canadas* par Isidore Lebrun ; *The Canadas* par Andrew Picken ; *The staple trade in Canada* par George H. Perry ; *Etude sur le développement de la colonisation depuis dix ans (1851-1861)* par Stanislas Drapeau ; plusieurs documents officiels, des journaux politiques, etc.

loin alors d'avoir atteint son développement actuel. (2) Dévastée plus d'une fois par l'incendie, la ville présentait un aspect peu riant, et Talbot qui la visita quelques années après en fait un tableau guère agréable.

Durant son séjour à Montréal, Wright fit rencontre d'une personne qui se prétendait possesseur de titres à une étendue considérable de terres sur l'Outaouais, dont il entendait se dessaisir à un prix modéré. Comme la proposition souriait à Wright, il devint l'acquéreur des susdits titres. Mais il avait eu affaire à un fripon, qui avait fabriqué un document officiel.

Après avoir constaté la fraude dont il était la dupe, Wright se rendit à Québec en 1797 et reçut du gouverneur le meilleur accueil.

Désireux d'encourager l'immigration, surtout celle des *loyalists* Américains, dont le gouvernement a réussi à en attirer un nombre si considérable dans le pays, il proposa à Wright de s'établir tout de même sur les terres en question, en promettant les les lui concéder à des conditions avantageuses.

Wright explora attentivement, à son retour, les rives du St. Laurent, bordées de villages, d'habitations propres et habitées par une population paisible et heureuse. Il monta ensuite en canot la belle et longue rivière de l'Outaouais, (3) dont l'onde n'était encore sillonnée que par le léger esquif de l'indien ou de l'aventureux voyageur. Sur ses bords s'élevaient de sombres et majestueuses futaies encore dans toute la vigueur de la végétation et qui excitèrent beaucoup son intérêt. Mais Wright n'alla pas plus loin que la chute des chaudières. Après avoir examiné les facilités d'établissement que lui offrait cette solitude, il retourna à Wooburn.

Ce dernier avait foi dans son projet et il se rendit l'année suivante dans le pays pour obtenir de nouveaux renseignements sur les terres de l'Outaouais. Il revint au Massachusetts dans le but de faire ses préparatifs pour commencer un établissement sur la Grande Rivière. Mais de grands obstacles s'opposaient à la réalisation de son idée favorite. Les bûcherons refusaient de suivre le hardi pionnier dans un endroit désert et éloigné de plus de quatre-vingt milles de toute habitation.

Cette partie éloignée de l'Outaouais était presque ignorée des cultivateurs canadiens, groupés surtout sur les bords du St. Laurent et pénétrant lentement dans l'intérieur des terres. Car, suivant un usage qui a beaucoup nui au progrès de la colonisation, au lieu d'encourager leurs enfants à aller abattre les bois francs et s'y créer une honnête aisance en peu de temps, ils préféraient morceller et épuiser leurs terres plutôt que de les voir s'éloigner du clocher natal. Ils ne s'en séparaient que lorsqu'une impérieuse nécessité les y forçait.

La compagnie du Nord-Ouest avait bien connaissance des immenses ressources de cette région, dont les richesses forestières semblaient inépuisables. Mais comme sa puissante rivale, la compagnie de la Baie d'Hudson à la Rivière Rouge, elle avait intérêt de voiler la vérité sur une partie du pays que croisaient seuls les chasseurs et ses fameux voyageurs, qui ont si bien remplacé les aventureux coureurs de bois d'autrefois.

Wright n'était pas homme à fléchir devant les difficultés. Il réussit à obtenir les services de deux compa-

triotés, qui l'accompagnèrent dans sa nouvelle expédition. Ce ne fut pas sans fatigues qu'ils parvinrent à atteindre leur lointaine destination. Quelques colons étaient établis sur les premiers quarante milles, mais leurs terres étaient peu cultivées et offraient un triste aspect. On dut faire portage au Long-Sault, puis la légère pirogue continua à fendre l'eau calme de la grande rivière. On atteignit l'endroit où s'éleva aujourd'hui Hull, le 20 octobre 1799, après vingt jours d'un pénible trajet. Les explorateurs examinèrent le township qui s'étend en arrière de Hull. Puis, pour avoir une idée du pays et de ses alentours, ils montèrent à la cime altière de plus de cent arbres, d'où leurs regards se promènèrent à perte de vue sur de vastes espaces. Ils furent parfaitement satisfaits de leur examen, et ils descendirent ensuite le cours de l'Outaouais.

En retournant au Massachusetts, ils annoncèrent partout les bons résultats de leurs découvertes. Ce triple témoignage ne trouva pas d'incrédules et Wright put se faire suivre d'autant d'hommes qu'il le désirait pour aller coloniser ce coin obscur de l'Outaouais.

III

Wright laisse Wooburn avec plusieurs familles.—Difficultés du trajet le long de l'Outaouais.—Rencontre imprévue d'un sauvage.—Il devient le guide de l'expédition.—Arrivée à Hull.

Wright se mit dès lors activement à l'œuvre pour organiser sa nouvelle expédition dont toutes les autres n'étaient que les préludes. Il s'assura des services de vingt cinq hommes, se munit d'instruments de toutes sortes et de vivres en grande quantité.

Le 2 février 1800, il laissa Wooburn avec cinq familles, sept sleighs, quatorze chevaux, huit bœufs, et arriva le 10 à Montréal. Puis, cette caravane d'un nouveau genre se mit en route en longeant la rive nord de l'Outaouais. Jusqu'au Long-Sault, on parcourut quinze milles par jour, et le soir on hébergeait chez les cultivateurs canadiens, dont l'hospitalité est proverbiale.

Il n'y avait aucune habitation au pied de ces rapides et les courageux pionniers avec leurs familles durent camper la nuit à la belle étoile. Une épaisse couche de neige était enlevée, des branches d'arbres coupées pour allumer le feu du bivouac, les femmes et les enfants reposaient dans les sleighs et les hommes se groupaient, munis de couvertes, à l'entour de la flamme crépitante. On se protégeait ainsi du mieux possible contre la froidure. A l'aube, ces trente personnes se remettaient en marche "d'un pas tranquille et lent"; car il fallut trois jours pour se rendre en haut du Long-Sault. Les voyageurs avaient atteint l'extrême confin de la civilisation. Comme il n'y avait plus le moindre sentier, ils durent souvent trouer, avec la hache, les épais massifs d'arbres pour se frayer un passage, qui s'opérait avec beaucoup de lenteur.

A Grenville, les voyageurs continuèrent leur trajet sur la rivière congelée. Mais leur guide ignorait complètement si la route présentait des dangers, et pour éviter tout accident, ils crurent devoir s'avancer lentement en sondant avec la hache la glace dérobée sous une épaisse neige. Dès le premier jour, ils firent rencontre d'un sauvage et d'une squaw qui avait un petit enfant. Ceux-ci furent tout ébahis de voir ces faces pâles, ne pouvant imaginer par la vertu de quel manitou, ils étaient dans ce désert. Tout ce qui appartenait aux voyageurs les frappa d'admiration et d'étonnement. On ne put se comprendre, cependant, on vit le sauvage ordonner à sa femme de s'en aller dans le bois, tandis qu'il se mettait à la tête de l'expédition, tout comme si cela eut été convenu de part et d'autre. On n'aurait pu choisir un meilleur conducteur, car le sauvage ne s'écarte jamais, que ce soit à travers la forêt ou au milieu des vastes prairies de l'Ouest. Le soleil, la lune et les étoiles sont pour lui sa boussole

(2) Dans une importante étude sur le commerce de bois intitulée : *The staple trade of Canada*, par George H. Perry, et publiée en 1862, cet écrivain fut en erreur en disant que Montréal ne contenait alors guère plus d'une rue, et environ cinq mille habitants. Car, on voit qu'en 1765, le feu fit des ravages énormes dans sept ou huit rues et qu'on évalua à £ 7,530 sterling; le roi George III donna £500 pour venir au secours des incendiés.

En mai 1806, Montréal contenait 1557 maisons, avec une population de 9568 âmes, dont 4554 hommes et 5014 femmes.

(3) Champlain dit que "cette rivière est fort plaisante, à cause des belles îles qu'elle contient et des terres garnies de beau bois clair qui la dominent."—*Quatrième voyage du Sieur de Champlain*, appendice, page 22.

comme l'est l'aiguille aimantée pour le marin. Il observe tout, prend mille précautions et par une espèce d'instinct prodigieux, il atteint toujours sûrement sa destination. Il lui suffit d'avoir passé par un endroit pour qu'il n'en perde jamais le souvenir.

Le soir, on dut laisser les voitures sur la glace, gravir un banc de neige très élevé, afin de faire du feu dans le bois, préparer le souper, puis se reposer autour de l'âtre pétillant, n'ayant pour tout abri que les branches dénudées des arbres et la voûte étoilée. Aux premières lueurs du jour, les voyageurs prirent hâtivement leur déjeuner et se remirent en marche. Le sauvage prit d'abondantes libations d'eau de feu et continua avec la meilleure volonté possible le service d'éclairéur.

Il ne fallut pas moins de six jours pour franchir soixante-quatre milles, tant la neige était épaisse. Le sept mars, les voyageurs arrivèrent sainset saufs au township de Hull. Le peau rouge leur aida à s'y installer pour la première nuit, puis repartit le lendemain pour aller rejoindre sa femme et son enfant, alors à une grande distance. On le récompensa de ses services par des présents auxquels il attachait un grand prix. Un triple hurra salua le départ de l'enfant des bois.

IV

A l'œuvre.—Erection de plusieurs maisons.—Défiance des sauvages à l'égard de la nouvelle colonie.—Longs pourparlers concernant leurs droits.—Voyage de Wright à Montréal à ce sujet.—Les sauvages lui confèrent le titre de capitaine.

Tout était à créer dans l'endroit désert choisi par notre courageux pionnier. Il n'y avait pas la moindre hutte pour l'y recevoir avec ses compagnons. De partout où le regard pouvait s'étendre, on n'apercevait aucun indice de civilisation. Le bruit solennel des chutes de la Chaudière, (1) le murmure du vent, le concert des oiseaux dans la ramée, et le cri des bêtes fauves troublaient seuls jusqu'ici l'écho sauvage de ces lieux.

Comme autrefois Champlain fondant Québec, Wright mit ses hommes de suite à l'ouvrage. Armés bravement de la cognée, sous leurs coups redoublés, les arbres séculaires de la forêt s'affaissèrent avec un bruit rauque

(1) Champlain voulut en 1613 monter le cours de l'Outaouais pour aller à la découverte de ce qu'il appelait la mer du nord; voici les détails qu'il nous donne sur cette chute tant admirée des touristes :

« Nous passâmes un saut qui est large de demie lieue et descend de 6 à 7 brasses de haut. Il y a quantité de petites îles qui ne sont que rochers aspres et difficiles, couverts de meschans petits-bois. L'eau tombe à un endroit de telle impétuosité sur un rocher, qu'il s'y est cavé par succession du temps un large et profond bassin: si bien que l'eau courant là dedans circulairement, et au milieu y faisant des gros bouillons a fait que les Sauvages l'appellent Asticou, qui veut dire Chaudière. Ceste chute d'eau meine un tel bruit dans ce bassin, que l'on l'entend de plus de deux lieues. Nous eumes beaucoup de peine à monter contre un grand courant, à force de rames, pour parvenir au pied du dict saut, où les sauvages prirent nos canots, et nos François et moy, nos armes, vivres et autres comodités pour passer par l'aspreté des rochers environ un quart de lieue que contient le Saut.....

« En continuant notre chemin, nous parvinmes au Saut de la Chaudière, où les sauvages firent la cérémonie accoustumée, qui est telle. Après avoir porté leurs canots au bas du Saut, ils s'assemblent en un lieu, où un d'entre eux avec un plat de bois, va faire la quête et chacun d'eux met dans ce plat un morceau de petun; la quête faite, le plat est mis au milieu de la troupe, et tous dansent à l'entour en chantant à leur mode; puis un des capitaines fait une harangue, remonstrant que dès longtemps ils ont accoustumé de faire une telle offrande et que par ce-moyen ils sont garantis de leurs ennemis, qu'autrement il leur arriverait du malheur, ainsi que leur persuade le diable, et vivent en cette superstition comme en plusieurs autres. Cela fait, le harangueur prend le plat et va jeter le petun au milieu de la Chaudière, il font un grand cry tous ensemble. Ces pauvres gens sont si superstitieux qu'ils ne croiraient pas faire bon voyage, s'ils n'avaient fait cette cérémonie en ce lieu, d'autant que leurs ennemis les attendent à ce passage, n'osant pas aller plus avant, à cause des mauvais chemins et les surprennent là: ce qu'ils ont quelquefois fait.—*Quatrième voyage du Sieur de Champlain, appendice, pages 23, 46 et 47.*

sur le sol qui les avait nourris. Les premiers tombés furent grossièrement équarris puis superposés afin de construire de suite une maison. Ce glte ne pouvait suffire, aussi, on continua de débroussailler les alentours et abattre de nouveaux bois afin d'élever quelques demeures pour la petite colonie.

Ces premiers travaux commençaient, lorsque survinrent des chefs des sauvages du Lac des Deux Montagnes. Ceux-ci regardèrent avec beaucoup de surprise les instruments des colons et tout ce qu'ils possédaient. Ils s'amusaient beaucoup à frapper avec leurs pesantes haches les pins altiers, qui oscillant sur leur basse, allaient ensuite rouler avec fracas sur le sol. Tout fiers de leurs succès, ils criaient, sautaient s'ébaudissaient de mille manières.

On leur donna un peu d'eau-de-vie et ils retournèrent fort contents au lieu où ils faisaient du sucre d'érable. Durant dix jours, ils passèrent à Hull, recevant souvent quelques légers présents, et donnant en retour du sucre, de la venaison, etc.

Ces chefs ne pouvaient voir sans défiance l'homme civilisé planter sa tente dans ce domaine, où les peaux rouges erraient seuls jusqu'ici en dépistant et traquant les animaux sauvages. Par l'entremise d'un interprète anglais, George Brown, marié à une indigène, ils demandèrent à Wright, en vertu de quels pouvoirs il s'emparait de leurs terres et coupait leur bois, comme en 1535, le chef des Gaspésiens demandait à Jacques-Cartier, de quel droit il avait érigé une croix en l'honneur du roi de France dans la baie de Gaspé.

Wright répliqua,—pour parler leur langage,—qu'il tenait ses pouvoirs du Grand Père (5) qui demeure de l'autre côté des grands lacs et de Sir John Johnson, surintendant des affaires indiennes et chargé de leur distribuer leurs présents annuels.

Les indigènes ne pouvaient s'imaginer que leur Grand Père ou quelque autre personne demeurant à Québec, put permettre de couper leurs bois, défricher leurs terres, détruire leurs sucreries et leur gibier, sans consulter ceux qui en avaient la possession de temps immémorial.

Wright leur assura de nouveau que Sir John Johnson lui avait donné des titres incontestables au canton de Hull. Afin de les intimider ou de se faire respecter, il les avertit que le surintendant des sauvages lui avait promis de l'indemniser au moyen de leurs présents annuels, s'il leur arrivait de se porter à quelque voie de fait sur lui ou ses propriétés.

Les sauvages étaient loin d'être convaincus. Ils sentaient que la civilisation les refoulerait forcément devant elle et que le gibier, leur principal moyen de subsistance, s'enfuirait au loin à l'approche d'ennemis sans cesse aux aguets. Aussi, ils exprimaient hautement leurs craintes. Et à leur point de vue, ils avaient raison.

Wright protesta de ses bonnes intentions à leur égard. Son but n'était pas de chasser ou pêcher, mais d'exploiter ses terres et utiliser les sucreries qui lui appartenaient. De plus, l'établissement et les moulins qu'il ferait élever leur seraient des plus avantageux, car ils pourraient s'y approvisionner de vivres et ne seraient pas obligés de se rendre à Montréal, en s'exposant aux dangers d'un long trajet.

Les sauvages ne démordaient pas. A les entendre, c'était toujours avec des paroles mielleuses que les blancs parvenaient à les chasser. On leur assure d'abord, que les colons n'ont d'autre but que de défricher la terre et qu'ils protégeront leurs endroits de chasse et de pêche.

—Mais nous savons, dirent-ils, que vous avez de la poudre et des fusils et pourquoi ?

—Tous les colons, répondit notre interlocuteur, au milieu desquels nous avons demeuré ont constamment des armes à feu afin de se protéger. Sans cela, comment pourraient-ils détruire les renards affriandés des oiseaux de basse-cour, les écureuils qui mangent notre grain

(5) Ils désignent ainsi le roi.

dans les champs, les ours qui écorchent nos porcs et nos veaux ainsi que les loups qui dévorent nos moutons.

—Fort bien, dirent les sauvages, mais vous tiendrez-vous bien dans cette réserve ? C'est douteux. Vous ferez comme les autres blancs. Et avec vos fusils vous détruirez notre castor, nos daims, nos ours, nos caribous et nos orignaux. Vous ne serez peut-être pas toujours satisfaits du rendement de vos terres et il vous arrivera d'aller pourchasser au loin notre gibier. Puis, si nous nous avisons de faire des repréailles, en s'emparant de vos moutons et autres animaux, alors naîtront d'interminables différends. Vous dites que notre Grand Père a fait fonder cet établissement dans notre intérêt, mais nous craignons bien qu'il n'ait ainsi préparé notre ruine.

Pour mieux les convaincre de ses bonnes dispositions, Wright affirma qu'il avait reçu instruction formelle de les bien traiter et qu'il saurait s'y conformer. Comme preuve, il offrit de leur payer comptant et à un prix satisfaisant les instruments pour faire le sucre dont ils voudraient se dessaisir.

Les sauvages goûtèrent la proposition et une somme d'un peu moins de vingt piastres leur fut payée. Ils firent remarquer que Wright leur semblait honnête et qu'ils sauraient reconnaître ses bons procédés. Finalement, ils déclarèrent vouloir abandonner leurs réclamations si Wright voulait leur donner trente piastres. La demande n'était pas exorbitante. Mais Wright ne voulut rien payer, avant la production de leurs titres à ces propriétés.

Les indigènes ripostèrent que ce n'était pas leur manière ordinaire d'agir, car, ils n'ont fait aucun arrangement sur papier avec leur Grand Père, ils tiennent leurs droits de leurs ancêtres et ils n'ont jamais été contestés. Ainsi, ils ont loué dernièrement plusieurs îles de l'Outaouais, particulièrement l'île Studders, située dans le rapide du Long-Sault, après avoir passé les baux devant M. Pierre Lukin, notaire.

—D'après mes renseignements obtenus de Québec, vous n'avez, leur dit Wright, aucun droit positif à ces terres. Si vous en avez loué, vous aviez tort, car vous recevez des présents annuels à la condition que vous vous désistiez de vos réclamations sur ce domaine.

Le cas échéant, la chose parut bien dure aux sauvages, car ils dirent ne recevoir que des présents insignifiants. Toutefois, ils convinrent de soumettre la difficulté à leurs supérieurs, afin de connaître la véritable nature de leurs droits. Et il fut décidé que Wright partirait à la prochaine lune, —comme les anciens, les sauvages comptent plutôt par les nuits que par les jours, —pour se rendre à Montréal et exposer le différend à Sir John Johnson, à M. Lee, commissaire du département indien et à M. Lukin. Leur décision devait être péremptoire. C'est ce que fit Wright. Sir John Johnson, (6) et M. Lee repliquèrent que les sauvages n'avaient aucun droit de le déposséder de ses terres et que leurs présents annuels leur étaient distribués comme paiement de leurs réclamations. M. Lukin avoua qu'il avait bien passé les baux en faveur de M. Studders, mais que sa fonction de notaire ne l'obligeait pas de s'enquérir de la validité des titres de propriétés en question. Il avait servi d'instrument aux parties contractantes et c'était tout.

Wright retourna à Hull fort satisfait et fit part aux sauvages de cette décision. Il leur dit que leur Grand-Père leur ordonnait de le traiter en frère et de ne le molester d'aucune manière et qu'ils ne devaient pas louer de ter-

res ou îles, à moins de s'exposer à faire confisquer leurs présents annuels.

On conçoit que les sauvages ne furent guère contents de ce résultat. Ils l'acceptèrent en maugréant, disant que leur position était loin d'être aussi avantageuse qu'ils le croyaient. Cependant, comme Wright leur plaisait par sa franchise et semblait mériter leur respect, ils convinrent de le nommer capitaine et de faire décider par les chefs réunis les différends qui pourraient surgir.

C'était le plus grand honneur que les sauvages pussent conférer à un étranger. On mit à décerner cette distinction tout le cérémonial particulier aux peaux-rouges. L'élu et les autres chefs dinèrent ensemble, s'embrassèrent avec effusion, enterrèrent une hache et firent d'autres cérémonies qu'il serait oiseux de rappeler. Jamais, depuis, leurs rapports ne furent troublés après avoir été ainsi cimentés, et Wright a déclaré que durant vingt ans, il n'a jamais été en relation avec des gens d'une honnêteté aussi scrupuleuse. C'est un bel éloge que des hommes plus policés sont loin de toujours mériter.

V.

Les travaux du défrichement.—Voyages à Montréal et au Massachusetts.—L'arpentage du canton de Hull.—Octroi de terres.—Récolte abondante en 1801.—Nouveaux colons.—Erection de plusieurs moulins.

Ce différend avec les sauvages étant définitivement réglé, Wright se mit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur. Les travaux d'abattage se poursuivirent activement, et plusieurs maisons et dépendances s'élevèrent au milieu des éclaircies de la forêt vierge.

Notre pionnier avait fait engranger beaucoup de foin et de grain, destinés surtout à ses animaux. Mais il fut surpris de les voir se répandre dans les bois environnants et se nourrir des branches d'arbres bourgeonnant de broussailles ou de certaines plantes s'élevant à travers la neige. Les animaux se contentèrent de cette pâture jusqu'au printemps et ils étaient alors en bonne condition. Cela épargna le grain dont les bûcherons firent en revanche leur profit.

Wright fut fort surpris de voir les flocons de neige disparaître si vite au printemps, sous les chauds rayons du soleil. Le sol n'était pas gelé, ce qui est tout le contraire dans le Massachusetts, où la terre est glacée au printemps, de trois ou quatre pieds de profondeur. Aussi, la végétation est moins prompte qu'ailleurs. Wright et ses compagnons augurèrent favorablement du prompt réveil de la nature et plus que jamais ils eurent confiance dans le succès de leur entreprise.

Ceux-ci continuèrent à bâtir, défricher et semer depuis le mois de mars jusqu'en août sur la terre de la Gatineau. Mais les vivres commencèrent bientôt à manquer et il fallut se rendre à Montréal pour les remplacer, jusqu'à ce qu'on put utiliser la récolte de l'année.

Cet incon vénient retarda en quelque sorte les progrès de la colonie. Car, il fallait franchir cent vingt milles pour se rendre à Montréal. De plus, les communications par eau étaient extrêmement difficiles. On n'avait pas encore construit sur la rive nord de l'Outaouais les canaux de Grenville, de la Chute à Blondeau et de Carillon, dont le premier, commencé en 1819 par les Ingénieurs Royaux, et les autres, quelques années plus tard, ne furent ouverts à la navigation que le 24 avril 1834. (1) Il n'y avait rien de fait pour tourner les rapides du

(6) Sir John Johnson avait remplacé son père Sir William Johnson en 1774, comme surintendant des sauvages. Il avait su gagner la confiance des tribus indiennes et, lors de sa mort au commencement de janvier 1830, un grand nombre de sauvages se rendirent à Montréal pour assister à ses funérailles qui eurent lieu dans l'église anglicane. Un chef sauvage fit même l'éloge du défunt en iroquois. A St. Régis, les sauvages, en apprenant sa mort, parcoururent le village en poussant des cris funèbres et toute la population les suivait à pas sés donnant les signes de la plus profonde douleur.

(1) Le canal Grenville fut terminé en 1829, celui de la Chute à Blondeau en 1832, et celui de Carillon en 1833. Le vapeur *St. Andrew* y passa le premier, le 24 avril 1834, avec deux barges à sa remorque. Ces canaux furent construits par le *Royal Staff Corps*, aux frais du gouvernement Impérial, puis furent transférés au gouvernement provincial en 1855. Lebrun (*Tableau politique et statistique des deux Canadas*) dit qu'on a employé des canadiens pour l'abbatis et l'équarrissage des bois, de préférence aux Irlandais qui ont fait les travaux de terrassement. Les premiers ont reçu par jour deux chelins, une demi-ration comprenant 1 livre de pain, 1 livre de viande et un peu de rhum.

Long-Sault. Le passage à travers cette voie dangereuse était parfaitement inconnu des employés de Wright. Les voyageurs qui pouvaient monter ou descendre habilement ces rapides ne demandaient pas moins de trois piastres par jour pour leurs services. Au milieu d'un courant rapide se dressaient des rochers menaçants, le chenal faisait coude et il fallait longer le rivage autant que possible afin d'avoir le secours de câbles que l'on y tendait. (2)

Wright continua ses travaux de défrichement durant l'année 1800. Il récolta entre autres pas moins de mille minots de patates ; il les déposa sous terre, mais le caveau ayant été fait dans un endroit trop chaud et peu ventilé, toutes pourrissent. Il sema environ 70 minots de blé d'automne sur 70 acres de terre et en prépara 30 acres pour y semer du blé de printemps et des pois. Wright dût se rendre de nouveau à Montréal pour s'y approvisionner de vivres. Ses ordres furent suivis à la lettre et tout alla bien durant son absence.

Notre héros retourna à Woburn en 1801. Suivant sa promesse, il ramena au Massachusetts ses bûcherons américains et leur paya leurs gages. Mais la plupart revinrent à Hull durant l'hiver. Leur chef leur céda des terres dans ce canton qu'ils préféraient à celles du Massachusetts.

Wright récolta au printemps cent acres du meilleur blé qu'il eût jamais recueilli. Il construisit immédiatement une grande grange, de soixante-quinze pieds sur trente-six, et insuffisante cependant pour contenir l'abondante moisson de trois mille minots de blé. Un seul acre produisit quarante minots.

Le deux de juillet, il commença avec dix hommes l'arpentage et la subdivision du township de Hull qui furent terminés le neuf octobre. Ce canton (*) était vaste et con-

L'arpentage de ce canton offrait des difficultés, vu que la rivière sinueuse de la Gatineau le traverse dans une direction angulaire. Il ne coûta pas moins de neuf cents louis.

(2) Champlain qui a failli perdre la vie dans les rapides du Long-Sault nous en a laissé la description suivante : "Le dernier may nous passâmes un Saut qui est appelé de ceux du pais Quenechouan, qui est rempli de pierres et roches, où l'eau y court de grande vitesse : il nous falut mettre en l'eau et trainer nos canots hant à bord avec une corde : à demie lieue de là nous en passâmes un autre petit à force d'avirons, ce qui ne se fait sans suer, et y a une grande dextérité à passer ces sauts pour éviter les bouillons et les brisants qui les traversent ; ce que les sauvages font d'une telle adresse, qu'il est impossible de plus, cherchans les détours et lieux plus aysés qu'ils cognoissent à l'œil.

"Le samedi, ler. de Juin, nous passâmes encore deux autres sauts : le premier contenant demie lieue de long et le second une lieue, où nous eumes bien de la peine ; car la rapidité du courant est si grande, qu'elle fait un bruit effroyable, et descendant de degré en degré fait une écume si blanche partout, que l'eau ne parait aucunement : ce saut est parsemé de rochers et quelques isles qui sont ça et là, couvertes de pins et de cèdres blancs. Ce fut là ou nous eumes de la peine, car ne pouvans porter nos canots par terre à cause de l'épaisseur du bois, il nous les fallait tirer dans l'eau avec des cordes et en tirant le mien, je me pensay perdre, à cause qu'il traversa dans un des bouillons ; et si je ne fusse tombé favorablement entre deux rochers, le canot m'entraînait, d'autant que je ne peus d'affaire assez à temps la corde qui estait entortillée à l'entour de ma main, qui me l'offença fort et me la pensa couper. En ce danger, je m'écriay à Dieu et commençai à tirer mon canot, qui me fut renvoyé par le remouil de l'eau qui se fait en ses sauts, et lors estant échappé je louay Dieu, le priant nous préserver..... La Divine Bonté nous préserva tous."—*Quatrième voyage du Sieur de Champlain*, appendice, pages 19 et 20.

(*) Il a seize rangs de hauteur et renferme aujourd'hui plusieurs paroisses bien peuplées. La population totale de ce canton était en 1861 de 5,297 âmes dont 1,443 canadiens français, mais elle est à présent beaucoup plus considérable. L'étendue des terrains possédés s'élevait à 51,102 acres dont 14,174 étaient en état de culture, lesquels ont produit 21,186 minots de blé, 184,394 minots d'autres grains et 76,575 minots de patates et navets, formant en 1860 un total de 182,158 minots et 4,334 tonneaux de foin. tenait 82,429 acres ; 377 poteaux furent plantés pour en indiquer la délimitation.

Cet arpentage fut effectué en vertu d'un mandat émis par le Gouvernement, le 25 mars 1800, en faveur de Philemon Wright, de deux de ses fils et sept associés, qui obtinrent un octroi de 13,700 acres par lettres patentes, le 3 janvier 1806, de l'hon. T. Dunn, alors administrateur de la province. Ce magnifique octroi embrassait tout le front du township, les rangs 1, 2, 3, et parties des 4, 5 et 6, avec des lots dans le 7ème rang, à travers lequel coule la Gatineau.

Suivant la coutume d'alors, les associés transférèrent à leur chef la plus grande partie de leur terres, afin de l'indemniser de ses dépenses encourues pour l'arpentage du township ou pour l'obtention des lettres-patentes du gouvernement. Wright devint ainsi presque le seul propriétaire de ce beau domaine, qu'il sut exploiter avec tant d'activité et d'intelligence.

L'arpentage de ce canton lui démontra combien son choix avait été judicieux. Situé à cent-vingt milles de Montréal et au centre d'une région fertile et immense, il ne pouvait manquer de prendre de l'importance. Plusieurs lacs et rivières l'arrosaient. Le sol était loin d'être toujours plan, des collines l'accidentaient et derrière, couraient des montagnes que les sauvages appelaient Perguatina. Mais les flancs de ces vallons étaient loin d'être impropres à la culture et surtout aux pâturages. Là où le sol n'était pas ondulé, il semblait être en général d'une grande fécondité ; aussi, blé, orge, avoine, patates, etc., y vinrent plus tard en abondance. Les meilleures essences forestières couvraient la terre : le bouleau, le hêtre, l'érable, le pin, le cèdre y étendaient leurs longs rameaux ; on y remarquait un peu de chêne et d'autres espèces. De plus, ce canton abondait en fer, en plombagine et en marbre, dont on a su tirer profit plus tard.

La récolte, à l'automne de 1801, fut extrêmement abondante. Elle dépassa les meilleures espérances de tous les colons, qui voyaient leurs labeurs si richement récompensés par la nature.

Fier de ce résultat, Wright fit annoncer que toute personne entendant la culture et désirant obtenir des terres, pouvait s'en procurer, aux conditions les plus avantageuses. Il promettait de prêter aux nouveaux colons une certaine quantité de blé et autres grains, jusqu'à ce qu'ils pussent en moissonner assez pour rembourser ses avances. Des offres aussi libérales ne manquèrent pas d'encourager plusieurs personnes à s'établir dans le canton de Hull. Wright a rempli, par cet acte de générosité, une partie du but que se proposent aujourd'hui les sociétés de colonisation.

Pour répondre à un besoin urgent, le fondateur de Hull commença à construire plusieurs moulins à farine, car les plus rapprochés étaient à quatre vingt milles. Et les frais de mouture égalaient ainsi ceux de la culture du grain. Un moulin à scie fut ensuite érigé ainsi que d'autres bâtisses dont le coût s'éleva à treize cents louis. Cent acres de terres furent défrichés et on ensemença la même étendue de graines fourragères pour y faire pâturer les nombreux bestiaux de la colonie.

(à continuer.)

JOSEPH TASSÉ.

Il advient en une heure ce qui n'arrive pas
[dans cent].

L'heure du berger est mauvaise.
Si qui la manque en a malaise
Un œuf aujourd'hui vaut mieux qu'un pou-
[let demain].

Il est plus de jours que d'années.
Et que de bonnes destinées.
Jours de noce et d'enterrement
Sont deux jours de contentement.

FACILITON DE LA SEMAINE AGRICOLE.

CHEMIN DE LA FORTUNE

PAR

HENRI CONSCIENCE.

—
XI

LA DÉLIVRANCE.

—Silence ! silence ! Ah ! je ne me trompe pas ! Ecoutez, là-bas, très-loin ! Oui ! oui ! des clochettes, des mulets ! Dieu ! délivrance !

Et rapide comme une flèche, Donat disparut aux yeux de ses amis.

Après avoir pendant un quart d'heure dirigé sa course vers les clochettes, il vit une troupe de cinquante mulets au moins, qui formaient une longue rangée avec leurs muletiers. Lorsqu'il atteignit la tête de cette troupe, il se laissa tomber, les bras levés au ciel, et invoqua d'une voix suppliante le secours des muletiers stupéfaits. Quoiqu'il tâchât d'exprimer sa détresse en quatre ou cinq langues, personne n'en comprit un mot. On le regarda comme un pauvre fou. Quelques-uns avaient compassion de lui, d'autres riaient de ses gestes étranges.

Sur ces entrefaites, l'arrière-garde de la troupe s'avancât peu à peu, et les muletiers se mirent en cercle autour de Donat, qui s'était levé et tâchait de leur faire comprendre par signes ce qu'il voulait dire.

Tout à coup un jeune homme qui boitait marcha vers lui, le regarda quelques instants, jeta un cri, sauta à son cou et le serra dans ses bras.

—Oh ! quel bonheur ! s'écria Donat. John Miller, l'Anglais. C'est Dieu lui-même qui vous envoie. Celui qui vous a un jour sauvé la vie, Victor Roozeman, est en train de mourir, derrière cette petite hauteur. Venez, venez, rendez-lui son bienfait, Peut-être pourrez-vous encore le sauver de la mort !

Mais, comme il voyait que l'Anglais ému le regardait en haussant les épaules, il dit :

—Là-bas, Victor Roozeman, sick, very sick ; you come, tout de suite ; too late, too late.

Il accompagna ces paroles de gestes si expressifs que John Miller le comprit très-bien.

L'Anglais appela un vieux muletier, échangea quelques mots avec lui, donna brièvement quelques ordres à ceux qui l'entouraient, et traversa la plaine en courant avec Kwik. Tous les mulets furent lancés au trot et les suivirent.

Comme ils allaient arriver au pied d'une petite hauteur, Kwik cria de toutes ses forces :

—Hourra ! hourra ! Dieu est tout-puissant ! Voici du secours, voici la délivrance, notre ami John Miller.

Après avoir embrassé Jean Creps, l'Anglais se pencha sur le malade, lui prit la main et essaya de verser dans son cœur l'espérance d'une guérison certaine. Il remercia le ciel qui l'avait envoyé à son secours, et il assura qu'aucun de ses compagnons ne quitterait cet endroit avant qu'ils eussent triomphé de la maladie. Il y avait parmi eux un vieux Mexicain qui connaissait toutes les maladies de la Californie et les remèdes usités pour les combattre.

Ce Mexicain se trouvait déjà à côté de lui avec une dizaine d'autres compagnons.

—Eh bien ! Pablo, dit John Miller, examine ce jeune homme. Si tu parviens à le guérir, je te donne cent piastres !

Pablo tint pendant quelques instants l'œil fixé sur le malade.

—C'est singulier, murmura-t-il en hochant la tête. Je n'y comprends rien : si c'est la fièvre des placers, je dois convenir que je ne l'ai jamais rencontrée avec les symptômes aussi dangereux. Si ce gentleman qui parle l'anglais voulait m'expliquer comment et depuis combien de temps son camarade est tombé malade ?

Creps lui raconta leur grande misère, leurs rudes travaux et leurs plongements dans le puits glacial.

A cette dernière révélation, le Mexicain se frappa le front avec joie et s'écria :

—J'y suis ! Cent piastres ? Je le guérirai !... Du feu, du feu, chauffez du vin d'Espagne. Donnez-moi la pharmacie. Apportez beaucoup de couvertures. Dépêchez-vous, mes amis !

Donat offrit le petit oiseau rôti ; mais le Mexicain le lui arracha des mains et grommela en anglais :

—Manger, imprudent ! Manger est mortel !

Roozeman regardait tous ces préparatifs avec un triste sourire. Il tenait la main de John Miller dans les siennes, et la serrait en signe de reconnaissance, en lui disant, dans un doux murmure, qu'il était heureux de le voir encore une fois avant de mourir.

Le Mexicain commença par étendre à côté de Victor quatre ou cinq couvertures superposées pour former un lit impénétrable au froid de la terre. On y plaça le malade et on le couvrit de tant d'autres couvertures qu'il menaçait d'étouffer. Alors, on apporta le vin chaud dans une gamelle de fer-blanc. Le vieux Pablo y versa une poudre qu'il appelait *extracto de la quina*, et approcha une cuillerée de la boisson presque brûlante des lèvres de Victor, qu'il força d'en prendre une grande quantité, Creps et Donat joignirent leurs prières à ses efforts,

et ils réussirent si bien que le Mexicain s'écria tout joyeux :

—Bien, c'est bien ! Laissez-moi seul avec lui maintenant ; éloignez-vous un peu. Je gagnerai les cent piastres ; il guérira...

Dans l'intervalle, les muletiers avaient déchargé leurs mules. Quelques-uns travaillaient à dresser la tente ; cinq ou six faisaient un grand feu et préparaient le dîner. Lorsque Jean Creps avait parlé, dans son explication, de l'effroyable faim qu'ils avaient endurée, John Miller leur avait fait un signe, et ils s'étaient hâtés d'apprêter une grande quantité de viande salée et une sorte d'épais pot-au-feu.

Bientôt on approcha les marmites et les plats, et on invita les deux amis affamés à bien manger.

Kwik, qui avait déjà retrouvé toute sa gaieté, se pouléchaient les lèvres et dit à Creps :

—Eh ! eh ! monsieur Jean, ne dites pas, pour l'amour de Dieu, qu'il y en a trop ! Cela sent si bon ! Nous sommes en retard de compte. Je suis enragé, je vais me donner une bosse. Pardieu, c'est un pot-au-feu, un pot-au-feu comme ma défunte mère en préparait quand son bonnet n'était pas mis de travers !

Il se mit à manger si vite et si copieusement, en faisant toutes sortes de gestes comiques, que les muletiers ne pouvaient s'empêcher de rire et se poussaient l'un l'autre pour voir de près le glouton. Mais, lorsque ce jeu eut duré quelques instants et que le contenu de la marmite commença à diminuer notablement, ils furent frappés de stupéfaction. Ils ne quittaient pas des yeux les mains de Donat qui dévorait toujours avec le même appétit les morceaux de viande et l'épaisse soupe, comme si son estomac était sans fond.

Pendant que les muletiers stupéfaits le regardaient en murmurant, il sauta tout à coup sur ses pieds, battit un entrechat, se tapa sur le ventre et s'écria :

—Maintenant, mon estomac et moi, nous sommes quittes. On voudrait pardieu, souffrir de la faim pour pouvoir manger avec tant d'appétit, Messieurs, messieurs, c'est un avant-goût du ciel. Si je voyais un bœuf sauvage je le renverserais d'un coup de tête. Fort ! fort ! Voulez-vous que je porte un mulet sur mon dos ? Mais vous ne me comprenez pas, mes amis. C'est dommage, vous êtes de bons garçons et moi aussi ; nous ririons un peu ensemble..... Je vais voir si notre malade n'est pas guéri.

Victor paraissait dormir, du moins il était couché sans mouvement avec les yeux fermés. Sa figure était rouge comme s'il eût été placé au-dessus d'un bain de vapeur.

Le Mexicain était assis à côté de Victor, entre Jean Creps et John Mil-

ler, qui écoutaient avec une joie inquiète les exclamations encourageantes du vieux Pablo.

Donat avait déjà fait connaissance avec les muletiers. Il baragouinait toutes sortes de langues et faisait des grimaces impossibles. La certitude que Victor guérirait le transportait d'une joie si grande qu'il ne faisait que danser et chanter, si bien que les muletiers furent persuadés qu'il avait le cerveau fêlé.

Le malade, resta pendant près de trois heures dans le même état..... Après lui avoir mis la main sur le cœur, le Mexicain se leva et dit avec joie :

—*Gracias a Dios ! Il est sauvé ! J'ai gagné les cent piastres !*

Comme on le regardait d'un air étonné et curieux, il ajouta :

—L'effet des médicaments est produit. Puisqu'il a pu y résister, il guérira. Certes il restera encore faible, mais ce ne sera rien. Dans quelques jours, il sera tout à fait rétabli. Attendez encore un quart d'heure, la chaleur va cesser, il s'éveillera.....Qu'on apprête un peu de farine bouillie dans de l'eau !

En effet, la rougeur du visage du malade diminua peu à peu, et la sueur sécha sur son front. Il ouvrit les yeux, regarda avec étonnement autour de lui, et murmura :

—A manger ! à manger ! Ah ! la faim me déchire !

Un cri triomphant répondit à ses paroles. Jean Creps leva les bras au ciel et bénit Dieu à haute voix. Donat se frappa la poitrine et se tira violemment par les cheveux, en s'écriant :

—Tenez-moi, liez-moi, je suis fou ! Ah ! cher petit Mexicain, laisse-moi t'embrasser ; je donnerais mon sang pour toi !

Et il pressa le vieux Pablo dans ses bras, le serra si violemment contre son cœur, que celui-ci cria au secours, croyant que cet écervelé voulait l'étouffer.

On rapporta le plat avec la farine bouillie dans de l'eau, et on en donna quelques cuillerées au malade. Quoiqu'il priât pour en avoir davantage, le Mexicain fit éloigner le plat et lui promit qu'après une heure d'attente, il pourrait encore prendre de la soupe et un petit morceau de viande.

Pendant que Victor embrassait ses amis et ses sauveurs, et leur disait avec une grande joie, qu'en effet, à l'exception de la fatigue, il ne se sentait plus ni douleur, ni malade, d'autres hommes étaient occupés à arranger une espèce de siège ou de lit sur le mulet le plus doux.

On fit lever le malade, on l'habilla triplement et on le mit sur le mulet. Il riait, il était heureux, le desert le laissait échapper, il reverrait sa mère et son amie.

Creps et Kwik marchaient de cha-

que côté de Victor et l'encourageaient en causant avec lui des choses regrettées et de la chère patrie.

Avant la tombée de la nuit, Victor avait déjà mangé deux fois. Il n'était plus malade, et il dormit d'un sommeil réparateur.

Quelques jours après, ils atteignirent la petite ville de Sacramento, sur le fleuve de ce nom. John Miller fit loger ses amis dans le meilleur hôtel, et les combla de marques d'affection, sans permettre qu'ils dépensassent un seul dollar. Il chargea les muletiers, qui retournaient aux placers de la rivière de la Plume, d'une lettre pour son père, afin de lui annoncer dans quelles circonstances il avait retrouvé les chercheurs d'or flamands, ses sauveurs, et lui faire savoir qu'il resterait pendant quelques jours à Sacramento, pour veiller sur eux.

Aussitôt que Victor se sentit assez fort pour entreprendre un nouveau voyage, il pressa avec une impatience fébrile leur départ pour San-Francisco. Creps et Donat n'aspiraient pas moins après le moment où ils pourraient dire adieu à la terre de Californie et se mettre gaiement en route vers leur patrie.

John Miller les conduisit sur le petit bateau à vapeur qui faisait alors deux fois par semaine le voyage entre les deux capitales de la Californie du Nord.

Lorsqu'ils arrivèrent à San-Francisco, ils se rendirent directement au port, pour s'informer s'il n'y avait aucun navire en partance pour l'Europe. Ils rencontrèrent un capitaine anglais qui devait partir dans huit jours pour Londres, et qui consentit à les prendre à son bord à un prix raisonnable.

John Miller voulut payer le prix de la traversée et assura que son père serait très-fâché s'il ne donnait pas cette faible marque de reconnaissance à ceux qui lui avaient conservé son fils unique.

Creps et Roozeman refusèrent ce dernier bienfait, parce que les trois livres d'or que Kwik portaient sur la poitrine étaient plus que suffisantes.

Sur les vives instances de leur généreux protecteur, ils consentirent enfin, à la condition que Kwik regarderait l'or comme sa propriété exclusive. Ce qu'ils en dépenseraient à Londres pour s'habiller convenablement ne serait qu'un prêt et serait rendu à leur camarade après leur arrivée en Belgique. Malgré la longue résistance de Donat, il le forcèrent d'accepter ces conditions.

Quand l'affaire fut définitivement conclue, Kwik se réjouit secrètement d'un arrangement qui le mettait en possession de plus de trois mille francs, sans que ses amis y eussent perdu personnellement quelques choses. Le garde-champêtre de Natten-Haesdonck serait probablement moins dur à la vue d'une pareille somme...

et peut-être !... peut-être lui accorderait-il la main de son Anneken ! Mais alors une terrible pensée le fit frémir. Si le garde-champêtre avait, par colère contre lui, marié sa fille à un autre ? Le pauvre Kwik se trouverait donc, dans sa patrie, condamné sans appel à un éternel chagrin !

Pendant les huit jours qu'ils passèrent encore à San-Francisco, Victor s'occupa de faire un court et fidèle récit de leurs aventures en Californie. Il y ajouta une lettre pour sa mère, et lui dit que lui et ses amis s'arrêteraient pendant deux ou trois jours à Londres, afin de se pourvoir de nouveau linge et de nouveaux habillements, et qu'ils annonceraient l'heure précise de leur arrivée dans la ville natale.

Jean Creps écrivit une lettre à son père ; Donat griffonna quelques mots pour le garde-champêtre et pour Anneken. Toutes ces missives furent confiées à la poste américaine, qui allait en Europe en passant par l'isthme de Panama et par New-York.

Le jour désigné, lorsque le navire leva l'ancre et que les voiles s'enflèrent sous l'impulsion d'un vent favorable, ils embrassèrent encore une fois leur généreux ami John Miller, et versèrent des larmes de gratitude sur son cœur. Leurs adieux retentirent longtemps sur les flots quand ils virent leur sauveur s'éloigner dans une barque.

Le navire, favorisé par la marée et par le vent, traversa avec rapidité la porte d'or, et les amis flamands jetèrent des cris de triomphe sur l'Océan, dont les eaux baignaient aussi les côtes de leur chère patrie.

XII

LE RETOUR.

Le bateau à vapeur *le Soho*, faisant le service entre Londres et Anvers, remontait l'Escaut comme d'habitude. Le puissant navire fendait les vagues roulantes et semblait glisser sur le fleuve comme un char de triomphe tiré par cent chevaux invincibles. Sur le pont se tenaient beaucoup de passagers, le regard tendu vers la ville, dont les quais et les bâtiments commençaient à se déployer à leurs yeux. Leur attention fut plus d'une fois distraite par la conduite extraordinaire de trois jeunes gens qui se tenaient près de la proue. Ils arrivaient probablement d'un long voyage et devaient avoir traversé le Grand Océan ; car leurs visages étaient brunis par le soleil. Un d'eux agitait ses bras en l'air, dansait, criait et chantait ; les deux autres étaient moins surexcités ; mais leur physionomie rayonnait d'enthousiasme, et dans leurs yeux brillait des larmes de joie et de bonheur.

Celui qui s'était fait remarquer par ses gestes passionnés s'écria tout à coup :

—Ah ! monsieur Victor, monsieur Jean, je tremble comme un jonc, à force d'émotion. Voyez là-bas, près de ce pont, un homme avec un shako, c'est le garde-champêtre, le père de mon Anneken ! O mon Dieu, il n'est plus fâché contre moi, sinon il ne viendrait pas de Natten-Haesdonck pour attendre le bateau à vapeur et me serrer la main ! Et ne vois-je pas une jeune fille, une villageoise, à côté de lui ? C'est ma bonne Anneken elle-même ! Hourra ! hourra !

Ses compagnons tournèrent les yeux vers l'endroit désigné ; mais ils pensèrent que Kwik s'était assurément trompé, car le bateau était encore trop éloigné de la ville pour leur permettre de distinguer les gens qui se trouvaient sur le quai.

Donat, dont le cœur battait de joie et dont le visage rayonnait, tenait le regard fixé sur le port. Au bout d'un instant, il poussa un cri douloureux et il se frappa violemment le front.

—Eh bien, mon bon Donat, qu'est-ce qui t'afflige ? demanda Victor étonné.

—C'est, pardieu, un soldat que je voyais, répondit Kwik en soupirant, et la femme que je prenait pour Anneken est une marchande de poisson, avec deux paniers aux bras ! Quelle sottise idée aussi d'aller croire que le garde champêtre de Natten-Haesdonck viendrait à Anvers pour me saluer !

—Tu ne peux pas savoir, Donat. Il a sans doute reçu ta lettre de Londres, objecta Roozeman.

—Oui, mais vous ne le connaissez pas, monsieur Victor. C'est l'homme le plus opiniâtre de tout le pays. Une fois qu'il a décidé une chose, il n'y a pas un diable qui puisse l'en faire démentir.

A Continuer.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2 DE VAUDREUIL.

AVIS PUBLIC.

L'Assemblée Générale annuelle de la Société d'Agriculture No. 2, du Comté de Vaudreuil, se tiendra au lieu ordinaire, dans la Salle Publique de la Paroisse de Rigaud, LUNDI, le vingt sixième jour du courant, à ONZE heures du matin, à laquelle assemblée il sera procédé à l'élection des Officiers et Directeurs de la Société pour l'année prochaine.

Et les membres de la dite Société sont, par le présent, notifiés qu'en vertu d'un règlement adopté par le Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, chaque membre devra, pour avoir droit de vote à telle élection, avoir payé sa souscription pour l'année prochaine, au moins une heure avant l'assemblée.

Rigaud, 9 Décembre, 1870.

E. N. FOURNIER,
Sect.-Tres.

Société d'Agriculture du Comté de Berthier.

AVIS PUBLIC.

IL y aura une ASSEMBLÉE PUBLIQUE des Membres de la Société d'Agriculture de ce Comté, MERCREDI, le QUATROZIEME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, à ONZE heures du matin, à la SALLE PUBLIQUE de la paroisse de Berthier, afin de procéder à l'ELECTION DES OFFICIERS ET DIRECTEURS devant former le Bureau de DIRECTION de la dite Société, pour l'année mil huit cent soixante-et-onze.

MM. les Membres de cette Société sont, par les présentes, avertis que, en vertu d'un règlement passé par le Conseil d'Agriculture de cette Province, pour avoir de prendre part à la dite Election, il faudra avoir SOUSCRIT et avoir payé sa souscription pour l'année prochaine, 1871, au moins une heure avant la dite assemblée.

Par ordre du Président,

B. E. PELLAND,
Secrétaire-Trésorier, S. A. C. Berthier.
Berthier, 21 novembre 1870.—4 ti

ACHETEZ

L'ALMANACH AGRICOLE,

COMMERCIAL ET HISTORIQUE

DE

J. BTE. ROLLAND & FILS,

Pour 1871

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles sur le Clergé et le Gouvernement du Canada, les Cours, les Banques, Lois de Chasse et de Pêches, le Concile Œcuménique, les Régistrateurs, des Anecdotes, des bons Mots, &c.

A vendre chez tous les marchands.

Prix : 5 Centins.

N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à "l'Ordo"

AUSSI, LE

CALENDRIER DE LA PUISSANCE DU CANADA Pour 1871.

Contenant une liste complète du Clergé de la Puissance.
17 Novembre mk-3

NOUS PAYERONS AUX AGENTS

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle Invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.
20 Octobre. 24-ap

COCHONS BERKSHIRES & SUFFOLKS

PUR SANG,

A vendre.

LOUIS BEAUBIEN,

8 nov-ak Montréal

VINAIGRE,

Comment on le fait avec du Cidre, du Vin ou Sorghum en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct. Septembre 1870.—a22

IMPORTANT POUR

CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.

L'HUILE EXTRA DE STOCK

EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES AVEC DES SUBSTANCES ANIMALS, VÉGÉTALES ET MINÉRALES.

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité sur tous les autres HUILES maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour les Bateaux à Vapeur. Voici en quel elle excelle sur les autres huiles : —ELLE N'ADHERE PAS aux Machines qu'on peut aisément en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres HUILES. ELLE NE SE CONGELERA PAS OU N'ÉPAISIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid : Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier que lorsque la friction l'aura réduit à l'état liquide. En acquérant une température plus chaude, le "Journal" s'étend et la boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mêler de l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFERA LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de balaine ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "bolt cutting."

Les ordres seront promptement exécutés, si on les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE.

77, Rue Front, Toronto.

G. B. STOCK,

Seul agent pour la Puissance, Brougham, Ont.

TEMOIGNAGE.

LES MACHINES DE JOSEPH HALL, }
Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. }

GEO. B. STOCK, Ecr., Brougham.

CHER MONSIEUR,

Nous nous sommes servis de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, durant 7 jours après l'avoir lubrifier une seule fois ; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur.

F. W. GLEN,
Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre.

AUX ABONNES

DE

LA SEMAINE AGRICOLE

ET DE

LA MINERVE

Quotidienne, Semi-Quotidienne & Hebdomadaire

Afin de nous rendre au désir d'un grand nombre de nos Abonnés de la *Semaine Agricole* et aux différentes Éditions de *La Minerve*, nous entreprenons.

DE RELIER CES DIFFÉRENTS VOLUMES

AU PRIX COUTANT

POUR NOS ABONNÉS SEULEMENT.

Bureau de la MINERVE, }
Montréal, Juillet 1870. }

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 15 Décembre, 1870.

Table of market prices for various agricultural products (Farine, Grains, Viandes, etc.) across different locations (Montréal, St. Jean, etc.).

NOUVEAUTÉ!

CARTES JACQUES-CARTIER

Nous venons de recevoir un grand Assortiment de CARTES A JOUER avec le Portrait de JACQUES-CARTIER sur le do., de différentes qualités...

J. B. ROLLAND & FILS,

17 Novembre. Ncs. 12 et 14, Rue St Vincent. rak-3

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS

POUR L'HIVER DE 1870.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST.

Train de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires. 8.00 A.M. Express de nuit pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 P.M.

ALLANT AU SUDET A L'EST.

Trains d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 8.45 A.M. Express pour Boston via Vermont Central. 8.10 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central. 8.30 P.M. Express pour Island Pond. 2.00 P.M. Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à 10.10 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Le steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m.

La compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jeudis, à 5.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., etc., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue, St. Jacques.

C. J. BRIDGES, Directeur-Gérant.

Montréal 12 D'c., 1870.—a k

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

DUVERNAY, FRERES

Nc. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL

\$1 par année, payable d'avance.